

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

L'impact de la régionalisation sur le comportement électoral des citoyens lors des élections régionales

Étude comparée au sein du Royaume-Uni

Auteur : Michael Haddad
Promotrice : Claire Dupuy
Lecteur : Lieven De Winter
Année académique 2020 - 2021
Master en Sciences politiques, à finalité spécialisée (innovations et transformations démocratiques)

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave ».

HADDAD Michael

Le 5 juin 2021

A handwritten signature in black ink, reading "Haddad M." with a stylized flourish at the end. The signature is underlined with a thick, dark stroke.

Avant-propos

Dans un premier temps, je dédie ce travail à ma famille, et plus particulièrement mes parents, envers qui je ne serai jamais assez reconnaissant pour leurs efforts et sacrifices consentis durant l'entièreté de mon parcours, de leur soutien et leur enthousiasme concernant mon projet, en espérant être à la hauteur de leur fierté.

Je voudrais également remercier mes amis, en particulier Éliisa et Benjamin, qui m'ont permis de prendre avec un peu plus de légèreté les moments plus difficiles vécus pendant l'élaboration de ce travail. Je les remercie aussi pour les conseils et les points de vue extérieurs qu'ils ont pu apporter à mon travail, toujours pertinents et censés.

Je remercie mon lecteur, Monsieur Lieven De Winter, pour le temps accordé à la relecture de ce mémoire.

Enfin, je remercie grandement ma promotrice, Madame Claire Dupuy, que je tiendrai toujours en grande estime. Son soutien tout au long de mon parcours m'aura été d'une importance inestimable. Ses remarques constructives, sa volonté de me faire aller plus loin dans la réflexion ainsi que ses nombreux encouragements ont été une source de motivation constante durant la réalisation de ce travail, et m'a permis de renforcer mon intérêt pour ce sujet.

Table des matières

Introduction et présentation de la question de recherche.....	1
1. Cadre théorique : présentation des concepts mobilisés.....	3
1.1. La théorie des élections de second ordre.....	3
1.2. La question du comportement électoral	5
1.2.1. Qu'est-ce que la participation électorale ?.....	5
1.2.2. Quelles sont les variables qui peuvent influencer le comportement électoral ?.....	6
1.2.3. La participation électorale : qui vote, et pourquoi ?	8
1.3. La force des <i>non-statewide parties</i> et les partis ethno-régionalistes	10
1.3.1. Les <i>statewide</i> et <i>non-statewide parties</i>	10
1.3.2. Les partis ethno-régionalistes	11
1.4. Le degré d'autonomie d'une région : partage entre <i>self rule</i> et <i>shared rule</i> ..	16
2. Présentation des hypothèses.....	18
2.1. Hypothèse 1 : un Index d'autorité régionale plus élevé implique un intérêt plus important du citoyen et par conséquent une participation au scrutin régional plus élevée 18	
2.2. Hypothèse 2 : le <i>policy scope</i> d'une région influence la manière dont le citoyen perçoit l'action de son gouvernement, et implique dès lors une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux.....	19
2.3. Hypothèse 3 : les priorités soulevées par le <i>Scottish National Party</i> et le <i>Plaid Cymru</i> impliquent un intérêt des citoyens plus important, et par conséquent une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux.....	20
3. Méthodologie, données mobilisées et limitations	22
3.1. Cas sélectionnés : étude comparative au sein du Royaume-Uni.....	22
3.2. Méthodologie et données mobilisées	23
3.3. Limitations	24
4. Test des hypothèses.....	26
4.1. Hypothèse 1 : un Index d'autorité régionale plus élevé implique un intérêt plus important du citoyen et par conséquent une participation au scrutin régional plus élevée 26	
4.2. Hypothèse 2 : le <i>policy scope</i> d'une région influence la manière dont le citoyen perçoit l'action de son gouvernement, et implique dès lors une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux.....	32
4.3. Hypothèse 3 : les priorités soulevées par le <i>Scottish National Party</i> et le <i>Plaid Cymru</i> impliquent un intérêt des citoyens plus important, et par conséquent une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux.....	40
Conclusions générales et perspectives futures.....	49
Bibliographie.....	53

Introduction et présentation de la question de recherche

Les 40 dernières années ont vu différents processus de décentralisation du pouvoir se mettre en place, permettant ainsi aux régions d'obtenir davantage d'autonomie, de poids et d'influence, notamment grâce aux transferts de compétences en faveur de celles-ci (Hooghe et al., 2016) (Dandoy & Schakel, 2013). Ces processus de régionalisation ont pu avoir lieu dans des pays comme l'Italie, l'Espagne ou encore la Grande-Bretagne, de manière toutefois différente selon les pays, notamment en termes institutionnels (Cornelis, 2017). Les gouvernements régionaux, en tant qu'acteurs à part entière du processus politique, ont une grande importance en tant que niveau de pouvoir intermédiaire entre le niveau national et le niveau local. Avec de plus en plus de compétences, ils peuvent administrer un territoire selon ces spécificités, sa population, ou sa situation socio-économique mais aussi dans ses relations extérieures. Il semble intéressant de s'intéresser à ce niveau de pouvoir qui a connu de nombreuses évolutions à travers les années. En effet, son autorité s'est vue renforcée grâce aux différents processus de dévolution des compétences, au point même d'avoir une autonomie dans des matières très larges et touchant un grand nombre de sa population.

Dès lors, qu'en est-il de l'intérêt des citoyens envers ce niveau de pouvoir ? Ce renforcement de l'autorité des régions s'accompagne-t-il d'un comportement électoral différent ? Cette question mérite d'être posée. La théorie des élections de second ordre, qui sera présentée plus tard dans ce travail, met en avant le plus faible intérêt des citoyens pour le niveau régional. Toutefois, le but de ce travail sera de montrer qu'un changement de comportement électoral peut être identifié, au vu de l'importance que prennent les régions. Si nous prenons le cas de la Belgique, des sondages montrent qu'en cas de vote rendu non-obligatoire, les citoyens iraient davantage voter pour les élections régionales, que pour les élections fédérales. Cet exemple montre l'importance cruciale des régions dans la manière dont les citoyens les perçoivent.

Au travers des régions, ce travail tentera d'identifier les facteurs endogènes, soit des facteurs propres à la régionalisation et ayant une influence directe sur celui-ci, permettant d'expliquer la participation des citoyens aux scrutins relatifs à ce niveau de pouvoir. Pour ce faire, nous partirons de la théorie des élections de second ordre, dont une des affirmations consiste à montrer que les élections régionales auraient une importance plus faible aux yeux du citoyen, par rapport au scrutin fédéral, notamment car ce dernier soulève des enjeux qui seraient plus

importants pour le citoyen, contrairement au scrutin régional, européen ou local (Reif & Schmitt, 1980). Cependant, nous voyons que le niveau régional semble se renforcer davantage, au vu des processus de régionalisation du pouvoir que subissent les États.

Afin de cadrer ce travail et cette recherche, une question sera posée et trois hypothèses seront testées, afin de pouvoir y répondre :

Quels sont les facteurs endogènes au phénomène de régionalisation permettant d'influencer la participation électorale des citoyens aux élections régionales ?

Dans un premier temps, avant de poser les hypothèses et tenter de répondre à la question de recherche, différents cadres théoriques doivent être présentés, afin d'identifier les enjeux relatifs à ce sujet. La participation électorale vis-à-vis des élections régionales peut se lire en regard à la théorie des élections de second ordre. Cette dernière affirme qu'il existe aux yeux du citoyen deux catégories d'élections : celle de premier ordre, à savoir le scrutin fédéral/national, et celles de second ordre, les élections locales, européennes ou régionales. Toutefois, il semble intéressant de s'intéresser de plus près à ces affirmations, datant des années 1980, et de voir dans quelle mesure elles ont pu évoluer. Au-delà de la hiérarchisation des scrutins, se dresse la question du pouvoir des régions en termes de compétences, sujet qui sera également abordé et discuté. En effet, le *Regional Authority Index*¹ permet de classer les régions selon différents critères, permettant ainsi d'évaluer l'autonomie qu'elles peuvent avoir. Dès lors, un index élevé signifiera un degré d'autonomie plus élevé, et un index faible illustrera la situation inverse. Ensuite, se pose la question de la participation électorale, cruciale dans ce travail. Les citoyens ne se comportent pas tous de la même manière quand il s'agit de voter, que ça soit en termes de caractéristiques socio-économiques, ou même de par le contexte dans lequel les élections se présentent. Différents arguments et éléments théoriques seront exposés, permettant de comprendre les enjeux liés à cette participation, et les facteurs pouvant la faire évoluer positivement ou négativement. L'offre des partis est également un élément qui mérite un intérêt particulier, afin de pouvoir comprendre, suite aux processus de régionalisation, comme les partis politiques ont pu s'adapter à ces nouveaux enjeux et ces nouvelles demandes

¹ Que nous appellerons tout au long de ce travail RAI ou Index d'autorité régionale.

des citoyens. La suite de ce travail consistera en la présentation des hypothèses testées en regard aux concepts mobilisés et présentés, de leur analyse et des conclusions pouvant être effectuées.

1. Cadre théorique : présentation des concepts mobilisés

1.1. La théorie des élections de second ordre

Les années 80 ont vu émerger une littérature en science politique relative à l'importance des scrutins et de leurs différences en termes de participation électorale, notamment, la théorie des *Second-Order elections*, développée par Karlheinz Reif et Hermann Schmitt. Ce modèle a surtout été établi au regard des élections européennes : celles-ci se déroulent dans de nombreux États-membres en même temps que les élections nationales, et les auteurs affirment qu'il existe un lien entre ces deux élections, bien qu'il soit évident qu'il n'existe aucune conséquence sur les rapports de force au niveau national (Reif & Schmitt, 1980).

Selon cette théorie, il existerait une classification entre les scrutins : les élections dites de premier ordre seraient donc celles pour lesquelles les citoyens votent pour élire leurs représentants au niveau national (*the national parliamentary elections*) dans un système parlementaire, et les élections présidentielles dans un système présidentiel (Schakel & Jeffery, 2012). Les élections de second ordre regrouperaient donc les autres scrutins, comme les élections européennes et autres scrutins régionaux ou locaux.

La principale caractéristique qui définit les élections de second ordre serait que celles-ci seraient d'un enjeu moindre, en comparaison aux élections de premier ordre. Cela entraîne donc certaines implications :

- Un niveau de participation plus faible: les citoyens, estimant que les enjeux sont moins importants, considéreraient donc que ces élections sont moins importantes. Ceci justifie donc le taux de participation moins élevé.
- Une sanction envers les partis au pouvoir : en effet, les partis au pouvoir au niveau national sont très souvent sanctionnés lors des élections de second ordre (Sauger, 2015). Ce comportement est vu comme une sanction que les citoyens leurs infligent.
- Les pertes électorales des partis au pouvoir profitent aux plus petits partis ou à de nouvelles formations : de fait, les voix sont transférées à d'autres partis que ceux qui sont au pouvoir après les élections de premier ordre, ce qui ne fait que d'augmenter la fragmentation des partis (Sauger, 2015). Ce comportement est vu comme un moyen de pression effectué sur

les partis du gouvernement au niveau national, même si un électeur ne soutient pas forcément le parti pour lequel il a voté lors d'une élection de second ordre (Reif & Schmitt, 1980).

- Un pourcentage plus important de bulletins de vote invalides : il s'agit ici d'une conséquence plus surprenante mais représentative du mécontentement des citoyens (Reif & Schmitt, 1980).

Comme nous l'avons dit précédemment, un élément caractérisant les élections de second ordre résiderait dans le fait qu'elles soient d'un enjeu plus faible, en ce sens que les priorités soulevées par ces scrutins ne sont pas considérées par les citoyens comme primordiales. Il est donc intéressant de voir en quoi les processus de régionalisation peuvent modifier ce rapport.

Bien que le scrutin national pourrait revêtir d'une plus grande importance pour le citoyen, cela n'empêche pas les électeurs d'établir des jugements propres à des enjeux relatifs aux régions (Schakel & Jeffery, 2012). Les électeurs sont capables d'avoir des opinions et jugements distincts pour chaque type d'élection, ce que Fred Cutler appelle une « *citoyenneté démocratique à deux niveaux* » (Cutler, 2008 : 502). Les différents transferts de compétences vécus dans de nombreux États ont permis d'élargir le pouvoir des régions, désormais plus impliquées dans les processus de *decision-making* avec le niveau national. Ainsi, cela a permis d'augmenter également les enjeux propres aux élections régionales (Schakel & Jeffery, 2012).

La question de la hiérarchisation des scrutins soulève également la question relative à l'intérêt que porte le citoyen à ceux-ci, et dès lors la manière dont le citoyen se soucie du résultat et de l'intérêt qu'il peut en tirer (Blais & Daoust, 2020). Selon Mark Franklin, le fait que les élections varient selon leur degré de compétitivité engendre également une différence dans la manière dont les citoyens portent de l'attention sur leurs résultats : du fait que certaines élections soient considérées comme plus importantes que d'autres, il semble que le citoyen sera par conséquent plus attentif aux résultats des élections les plus significatives (Franklin, 2004). Dès lors, la question du renforcement de l'autorité régionale trouve un sens particulier, en regard à cette affirmation. En effet, il semble pertinent de tenter de comprendre en quoi ce renforcement peut engendrer un changement dans la perception des citoyens envers ce niveau de pouvoir et des politiques qui en résultent.

1.2. La question du comportement électoral

La régionalisation du pouvoir soulève la question du comportement électoral vis-à-vis de ce processus. En effet, la théorie des élections de second ordre affirme que les élections régionales, entre autres, seraient considérées comme à enjeu moindre par rapport aux scrutins à l'échelon national, notamment en termes de participation électorale et du fait que les partis au pouvoir au niveau national se voient souvent sanctionnés au profit de partis émergents ou ne faisant tout simplement pas partie d'une coalition gouvernementale au niveau national. Toutefois, l'autonomie et l'indépendance de l'autorité régionale permettent de remettre potentiellement en cause cette affirmation.

En effet, au vu des processus de régionalisation, des systèmes électoraux selon les pays et des clivages qui peuvent exister entre les différents territoires, il semblerait que le comportement électoral puisse également varier (Dandoy & Schakel, 2013). Régis Dandoy et Arjan Schakel définissent 5 aspects relatifs au comportement électoral lors des élections régionales (Dandoy & Schakel, 2013): la congruence du vote entre les élections régionales et nationales ; la participation électorale lors des élections régionales et nationales ; les changements en termes de votes entre les élections régionales et nationales ; la congruence entre les gouvernements nationaux et régionaux ainsi que la force des *non-statewide parties* dans les élections régionales et nationales.

S'intéresser au taux de participation lors des élections régionales est un moyen de confirmer ou d'infirmer une des prédictions faites par la théorie des élections de second ordre, affirmant que lors des scrutins ayant un enjeu moindre aux yeux des citoyens, comme les élections régionales, le taux de participation est plus faible que lors des élections dites de premier ordre (Reif & Schmitt, 1980).

1.2.1. Qu'est-ce que la participation électorale ?

La participation électorale est définie comme étant « *le nombre d'électeurs qui votent (électeurs) par rapport au nombre total d'électeurs autorisés à voter (électorat), aux élections régionales et nationales* » (Dandoy & Schakel, 2013 : 21). Bien que cette définition soit tout à fait correcte, une précision est apportée par Benny Geys sur la manière de calculer ce taux de participation. En effet, doit-on prendre « *le ratio du nombre d'électeurs par rapport à l'ensemble de la population, à la population en âge de voter, à la population éligible ou au*

nombre de personnes inscrites sur les listes électorales ? » (Geys, 2006 : 638). Ce choix qui est fait peut en effet affecter le taux de participation et, par conséquent, affecter les estimations qui peuvent être réalisées.

1.2.2. Quelles sont les variables qui peuvent influencer le comportement électoral ?

Après avoir défini la participation électorale, concentrons-nous sur les variables qui peuvent l'influencer. Nous en identifierons ici trois « groupes » : les variables liées à l'environnement socio-économique, au cadre institutionnel et au système de partis (Blais & Dobryzyska, 1998).

Dans le cadre du premier groupe de variables, soit celles relatives à l'environnement socio-économique, certains semblent affirmer qu'il existerait une corrélation positive entre le développement économique et la participation électorale (Powell, 1982) : un développement économique plus important rend les citoyens plus engagés dans le processus politique, prenant plus de temps à s'informer sur celui-ci. Toutefois, il est aussi correct d'affirmer qu'un niveau modeste de développement économique permet également une bonne participation mais qu'au-delà d'un certain seuil, un plus grand développement n'aura pas d'impact supplémentaire sur la participation (Blais & Dobryzyska, 1998). De plus, un autre élément socio-économique permettant d'influencer la participation électorale réside dans la conjoncture économique vécue au moment des élections (Rosenstone, 1982). En effet, une situation économique compliquée peut impliquer une faible participation électorale, car les citoyens préfèrent se concentrer sur leurs préoccupations personnelles et non plus sur le domaine politique. À l'opposé, une situation socio-économique stable et permettant aux citoyens de s'épanouir et de jouir des besoins vitaux permettrait de renforcer la participation électorale. Un dernier élément qui mérite d'être abordé, et qui peut se justifier en regard au phénomène de régionalisation, est la taille de la population. En effet, il semble que la participation électorale est plus importante dans les pays à faible population, car « *l'activité communautaire est plus répandue dans les petits milieux et parce que la vie sociale et politique a tendance à être plus impersonnelle et distante dans les grandes communautés* » (Verba & Nie, 1972). Par ailleurs, au-delà de la taille de la population, sa densité peut également être un facteur explicatif de la participation faible ou élevée des citoyens : un pays à faible densité de population impliquera une participation plus basse, de par la difficulté à mobiliser une masse critique de citoyen et de faire pression sur différents enjeux (Blais & Dobryzyska, 1998). Nous verrons dans le test de notre hypothèse relative à l'étendue des compétences que la situation socio-économique d'une région est un

élément pouvant justifier dans la volonté des citoyens de voir leur gouvernement régional gérer davantage de compétences, notamment celles relatives à la politique économique.

Dans le cadre du second groupe de variables permettant de justifier la participation électorale, à savoir celles liées au cadre institutionnel, différents éléments peuvent être soulignés. En effet, des facteurs relatifs à la loi électorale, comme le vote obligatoire ou l'âge légal pour aller voter, ont une influence sur la participation des citoyens (Blais & Dobryznska, 1998). Un vote obligatoire rendra par conséquent la participation plus importante, là où un âge minimum pour aller voter assez bas diminuera la participation électorale, car les jeunes citoyens sont moins enclins à se rendre aux urnes, du fait qu'ils sont moins exposés aux débats politiques (Wolfinger & Rosenstone, 1980). Cependant, dans de nombreuses démocraties comme le Royaume-Uni ou le Canada, bien que le vote ne soit pas obligatoire, les citoyens ressentent le fait d'aller voter comme un devoir citoyen (Blais, 2000; Clarke, Sanders, Stewart, & Whiteley, 2004). Dès lors, si les citoyens estiment que le fait de voter est un devoir, la participation électorale sera en hausse. Toutefois, si une partie de la population estime qu'il est dans leur devoir d'aller voter, une autre partie pense que, vu que nous sommes dans une démocratie, les citoyens ont également le droit de s'abstenir de voter (Blais & Daoust, 2020). Par ailleurs, il est important de distinguer le devoir de la motivation basée sur l'intérêt à aller voter. Dans le premier cas, il s'agit d'aller voter car le citoyen le souhaite car il exprime un intérêt pour les affaires politiques et le processus politique en général tandis que dans le second cas, le citoyen va voter car il doit le faire, selon l'idée que pour lui, voter est un acte positif et s'abstenir ne l'est pas (Blais & Galais, 2016).

Enfin, un troisième groupe de variables liées au système de partis peut justifier le comportement électoral (Blais & Dobryznska, 1998). Dans un premier temps, si l'on se concentre sur le nombre de partis en compétition, certains auteurs affirment que plus grand est le nombre de partis, plus les électeurs ont le choix et donc la participation sera plus élevée, tandis que d'autres affirment le contraire : en effet, une plus grande offre en termes de partis implique un système plus complexe et dès lors, une difficulté pour les citoyens à se décider (Blais & Dobryznska, 1998). Dans un second et dernier temps, une autre variable propre au système de partis est la compétitivité de l'élection. Toutefois, il existe également des tensions entre les auteurs sur cet aspect, certains soulignant que plus l'élection est serrée en termes de voix entre les partis, plus la participation sera élevée (Blais & Carty, 1990), tandis que d'autres infirment cette affirmation (Black, 1991; Powell, 1982).

1.2.3. La participation électorale : qui vote, et pourquoi ?

D'autres éléments entrent en compte lorsqu'il s'agit de comprendre la participation électorale des citoyens. En effet, au-delà des variables socio-économiques, conjoncturelles ou structurelles, nous pouvons trouver en la simple volonté des citoyens de participer ou non un élément important permettant de comprendre la participation électorale. Des auteurs comme André Blais et Jean-François Daoust, dans leur ouvrage *The Motivation to Vote : explaining electoral participation*, tentent de comprendre à travers différentes questions et enquêtes, les raisons permettant de justifier cette participation électorale. Bien entendu, la participation ou non d'un seul individu ne permet pas de modifier substantiellement l'issue d'un scrutin (Mueller, 2003). Cependant, le simple fait de voter ou non permet d'en savoir davantage sur le citoyen et ses préférences. La décision de voter ou s'abstenir relève d'une association de plusieurs facteurs tant personnels que sociaux (Blais & Daoust, 2020).

À la question de savoir *qui* vote, plusieurs éléments de réponse peuvent être avancés. Par exemple, nous avons précédemment parlé de l'âge comme barrière institutionnelle, un citoyen devant atteindre l'âge légal avant d'aller voter. Toutefois, des individus ayant l'âge légal pour participer à un scrutin électorale ne se rendent pas forcément aux urnes. Le profil socio-économique des citoyens est un élément essentiel, tant des données comme le genre, le revenu ou encore le niveau d'éducation peuvent entrer en considération. Certaines variables sont davantage mises en avant, et ce afin de réaliser des corrélations avec la participation électorale. Si des auteurs comme Raymond Wolfinger et Steven Rosenstone, dans leur étude sur les États-Unis, ont mis l'accent sur l'âge et le niveau d'éducation (Wolfinger & Rosenstone, 1980), d'autres semblent focaliser leur attention sur le revenu afin de comprendre la participation électorale (Leighley & Nagler, 2014).

Si nous nous concentrons sur l'âge comme élément explicatif de la participation électorale, il existe une corrélation avec le comportement électoral. Chez les plus jeunes citoyens en âge de voter, l'intérêt pour la vie politique est plus faible (Blais & Daoust, 2020). La variable éducationnelle joue également un rôle dans la justification et la compréhension du comportement électoral des citoyens. En effet, les citoyens ayant un diplôme post-secondaire sont ceux qui participent le plus aux scrutins électoraux (Blais & Daoust, 2020). En définitive, bien qu'il n'existe pas de corrélation entre les variables liées à l'âge et à l'éducation, celles-ci peuvent, si elles sont prises individuellement, expliquer le comportement électoral. Notons par

ailleurs que de manière générale, il n'existe pas de consensus sur les variables socio-économiques permettant d'expliquer avec exactitude la participation électorale. En effet, selon les pays, certaines variables peuvent être davantage pertinentes pour tenter de comprendre les motivations des citoyens.

Au-delà de la question des caractéristiques socio-économiques des citoyens, il semble pertinent de s'intéresser à l'intérêt qu'accorde le citoyen à la vie politique. Selon le modèle mis en avant par André Blais et Jean-François Daoust, la décision de voter ou non relève de l'intérêt du citoyen aux affaires liées au politique (Blais & Daoust, 2020). Markus Prior, dans son étude sur l'intérêt du citoyen envers les affaires politiques, affirme « *qu'en l'absence de bouleversements politiques extraordinaires, l'intérêt politique des citoyens apparaît comme une caractéristique personnelle stable, avec seulement quelques hauts et bas passagers. Et lorsque, pour une raison ou une autre, les gens sont plus (ou moins) intéressés que d'habitude, ils reviennent à leur niveau d'intérêt d'équilibre personnel en l'espace d'un an, voire plus rapidement* » (Prior, 2010 : 763). Toutefois, l'intérêt des jeunes citoyens envers le monde politique n'est pas stable, et peut varier au fil des années (Blais & Daoust, 2020). Dès lors, nous voyons que l'âge joue également un rôle important, en ce sens que plus les citoyens sont âgés, plus ils marquent de l'intérêt pour le monde politique, et par conséquent plus ils participent aux élections. Cette relation peut également être renforcée par le niveau d'éducation : les citoyens plus âgés et ayant un niveau d'éducation supérieur sont ceux qui expriment un plus grand intérêt pour les affaires politiques et ceux qui participent le plus aux élections (Blais & Daoust, 2020).

Mis à part les considérations liées aux caractéristiques des citoyens, comme l'âge ou l'éducation, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le citoyen ira voter si les enjeux soulevés lors des élections le concernent et trouvent en lui un intérêt particulier. Nous pouvons reformuler cela en une question concrète : est-ce que le résultat importe au citoyen ? Ce dernier voit l'action de voter comme un calcul coût/bénéfice, tel que la théorie du choix rationnel. En effet, le citoyen essaye de prédire quelles sont les propositions que les partis et leurs représentants voudraient mettre en place s'ils sont élus, et dès lors l'intérêt qu'il en bénéficiera personnellement (Downs, 1957). Plus la différence entre ce qui est proposé et ce dont le citoyen pourra bénéficier est grand, soit positif, c'est-à-dire qu'il trouvera à travers les politiques proposées un intérêt dont il pourra bénéficier, plus il y aura de chances qu'il aille voter. En revanche, si l'utilité est basse, voire nulle, plus les chances seront grandes de voir le citoyen s'abstenir de voter.

Toutefois, la question de l'intérêt trouvé par le citoyen n'est pas une variable indépendante d'autres considérations. En effet, il existe un lien entre cette variable et l'intérêt pour les affaires politiques porté par le citoyen en général : si le citoyen s'intéresse à ces sujets et qu'il les suit de manière assidue, il pourra plus facilement établir des préférences par rapport aux partis, aux élus ainsi qu'à leurs propositions, et dès lors il marquera un intérêt particulier à ce qui pourra ressortir de ces propositions à l'issue des élections, et par conséquent aux intérêts dont il pourra en bénéficier (Blais & Daoust, 2020). Les citoyens qui développent un intérêt particulier pour les affaires politiques développent de fortes préférences pour des partis et des élus, qu'ils vont transformer en un vote aux élections, tandis que ceux qui n'expriment pas un grand intérêt ne se soucieront pas davantage de ce qui résultera des élections. De plus, le fait de voter nécessite très peu de ressources, notamment en termes de temps et de moyens. Ainsi, le caractère civique du vote et par conséquent l'obligation morale de voter se voient renforcés (Blais & Daoust, 2020). En effet, se rendre aux urnes est devenu de plus en plus facile, mis à part pour une minorité de personnes pour qui aller voter reste un acte difficile en termes d'obstacles (tant en temps, qu'en connaissances des affaires politiques, par exemple).

1.3. La force des *non-statewide parties* et les partis ethno-régionalistes

Tentons, après avoir abordé la régionalisation et la participation électorale, d'identifier les manières dont les partis se structurent en regard aux dimensions multi-niveaux de la compétition électorale. Nous savons que les partis régionalistes souhaitent une modification de l'allocation verticale du pouvoir entre le centre et la périphérie qu'ils représentent (Mazzoleni & Mueller, 2016).

1.3.1. Les *statewide* et *non-statewide parties*

Les *statewide parties* (SWPs), ou partis nationaux, sont des partis ayant une couverture territoriale recouvrant l'ensemble du pays, en ce sens qu'ils sont représentés dans les différents scrutins, d'où la présence multi-niveaux importante (Fabre & Swenden, 2013). Ces *statewide parties* peuvent manifester des différences entre leurs branches nationales et régionales, les secondes pouvant faire leurs propres choix en termes de programmes, de thématiques ou encore décider de leur participation dans les gouvernements régionaux (Fabre & Swenden, 2013). Dans la pratique, les SWPs ne sont pas identiques dans leurs relations centre-région car il existe différentes formes d'organisations et ils peuvent évoluer dans le temps. L'organisation des

SWPs peut varier selon la nature de la compétition entre partis. En effet, tant la nationalisation du système de parti que le degré auquel les systèmes régionaux de partis sont distincts entre eux, influencent cette organisation.

Dans les États où la nationalisation du système de parti est assez importante, soit où les scrutins sont dits homogènes, les SWPs ne se retrouvent que très peu désintégrés, au contraire. En effet, le parti central pourra maintenir un certain contrôle sur les branches régionales, tout en les empêchant d'avoir des positions divergentes. Dans le cas contraire où les systèmes régionaux de partis sont davantage distincts, l'équilibre du pouvoir tend à permettre aux branches régionales d'adapter des stratégies propres aux réalités régionales (Hopkin, 2003).

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons à des *non-statewide parties*, c'est-à-dire des partis présents uniquement dans leur propre région, le *Scottish National Party* (SNP) et le *Plaid Cymru* (PC), à savoir en Écosse et au Pays de Galles. A contrario, à titre d'exemple, le *Labour Party* est représenté dans les différentes régions du Royaume-Uni, ce qui le définit comme un *statewide party*. Plus précisément, le SNP et le PC sont définis comme des partis ethno-régionalistes, dont nous allons discuter la nature ou encore les facteurs de leur succès électoral.

1.3.2. Les partis ethno-régionalistes

Le renforcement des identités régionales distinctes de l'identité nationale a engendré la création de nouvelles forces politiques, davantage centrées vers des entités au sein même de l'État, défendant des minorités ethniques, culturelles, linguistiques, ... En effet, les partis politiques se définissent selon deux éléments principaux : les clivages et les enjeux (Dandoy, 2010).

L'émergence des partis ethno-régionalistes est davantage marquée en Europe occidentale, lieu où la transnationalisation et la décentralisation sont encore présents, soulevant dès lors la « *réaffirmation des spécificités ethniques et culturelles (...)* » (De Winter, Türsan, & (eds.), 1998 : 4). L'émergence de ces partis découle également du développement socio-économique et politique des États-nations. En effet, lorsque le centre n'adapte pas ses structures étatiques dans le but de subvenir aux besoins économiques et culturels de la périphérie, on constate une émergence de partis ethno-régionalistes (De Winter et al., 1998). De plus, une des caractéristiques propres aux démocraties européennes réside dans le succès des rapports de force entre les différents groupes ethniques (De Winter et al., 1998). Concernant les partis

ethno-régionalistes, leur volonté n'est non pas simplement de défendre les intérêts de groupes ethniques, mais également de faire porter les intérêts régionaux et de tenter de modifier les relations avec le pouvoir central.

Plusieurs définitions sont données concernant les partis ethno-régionalistes. Des auteurs comme Jan-Erik Lane et Svante Ersson définissent un parti ethno-régionaliste comme un « *corps constitué dans le but de protéger les intérêts du groupe qu'il représente* » (De Winter et al., 1998 : 18). Derek Urwin affirme que les partis régionalistes soulèvent davantage de différences dans leurs demandes politiques que les autres types de partis (Urwin, 1983 : 227). Ferdinand Müller-Rommel définit les partis ethno-régionalistes comme « *se référant aux efforts des minorités périphériques géographiquement concentrées qui remettent en cause le fonctionnement et parfois même l'ordre démocratique d'un État-nation en exigeant la reconnaissance leur identité culturelle* » (Müller-Rommel, 1998 : 19).

La multitude de définitions implique également le nombre multiple de caractéristiques définissant les partis ethno-régionalistes. Toutefois, certains éléments semblent communs aux différentes manières de les définir. Premièrement, la présence d'un territoire délimité au sein même du pays (Dandoy, 2010) et, deuxièmement, une identité de groupe exclusive, basé sur la conscience de ce groupe d'appartenir à celui-ci (De Winter et al., 1998). En outre, d'autres éléments peuvent permettre de distinguer les différents partis ethno-régionalistes comme l'idéologie, la force d'organisation, le soutien populaire, le soutien électoral, le niveau d'influence ou la « *base de l'identité* » (De Winter et al., 1998 : 7).

Comme dit précédemment, un des éléments marquants des partis ethno-régionalistes consiste en leur volonté de réorganiser la structure du pouvoir national, et dès lors d'obtenir davantage d'autonomie au travers d'un gouvernement qui est propre à leur région (Dandoy, 2010). Cette volonté d'obtenir davantage de pouvoir est considérée comme l'élément le plus caractéristique des partis ethno-régionalistes (De Winter, 2006). En effet, la volonté de décentralisation ou d'autonomie est un sujet qui appartient expressément à ces partis. Nous voyons cela par exemple dans le cas du *Scottish National Party* en Écosse ou encore celui du *Plaid Cymru* au Pays de Galles, dont nous discuterons plus tard.

Ces définitions de ce que sont les partis ethno-régionalistes font en sorte d'exclure certains types de partis. Tout d'abord, ne sont pas considérés comme tel les partis qui promeuvent une idéologie opposée aux questions migratoires ou étant par nature nationaliste ou fasciste

(Dandoy, 2010). Dans ce cadre, un parti tel que le *Vlaams Belang* en Belgique a, dans de nombreux cas été considéré, à tort, comme un parti ethno-régionaliste. Ensuite, sont exclus les partis pour lesquels « *la réorganisation des structures étatiques nationales n'est pas la question ou l'objectif le plus important car ils pourraient privilégier les politiques socio-économiques* » (Dandoy, 2010 : 198).

Concernant les raisons permettant d'expliquer le succès des partis régionalistes, une distinction doit être réalisée au préalable, entre d'une part les facteurs illustrant l'émergence de tels partis, et d'autre part les facteurs expliquant leur succès électoral. La littérature est assez diversifiée à propos des moyens d'expliquer l'émergence d'un parti régionaliste (Mazzoleni & Mueller, 2016). En effet, certains accordent davantage d'importances à des conditions structurelles, comme le type et l'intensité des divisions sociales ou clivages, la taille de la région en termes de population, la distance qui la sépare de la capitale du pays ou encore les déséquilibres économiques inter-régionaux et/ou un héritage d'indépendance territoriale antérieure (Lipset & Rokkan, 1990; Panizza, 1999; Sorens, 2005). D'autres auteurs, quant à eux, soulignent l'importance de micro-facteurs tels que le leadership politique ou le jeu de calculs électoraux (Alonso, 2012; O'Neill, 2005). Un troisième groupe d'auteurs tente de combiner les éléments exposés par les deux premières tendances et souligne la structure d'opportunité telle que la décentralisation politique (Brancati, 2007) ou l'autorité régionale (Masseti & Schakel, 2013) qui permet à la « *protestation territoriale contre le comportement des institutions politiques établies* » d'être à la fois pleine de sens et efficace (Mazzoleni & Mueller, 2016 : 9).

1.3.2.1. Les facteurs explicatifs du succès électoral des partis ethno-régionalistes

Intéressons-nous désormais aux éléments explicatifs du succès électoral de ce type de partis. En effet, après qu'un parti ethno-régionaliste ait été créé et mis en place, son objectif premier, en tant que parti politique, est de gagner des voix. Voici donc 4 facteurs permettant d'expliquer le succès électoral :

1. L'importance de la périphéricité (*the salience of peripherality*), soit par exemple le fait de considérer l'engagement de la population envers la communauté imaginée (Anderson, 1983) d'étendue régionale comme un principe permettant de fonder l'identité régionale (Mazzoleni & Mueller, 2016). Plus tard dans ce travail, l'enquête *Citizenship After the Nation*

State nous permettra d'étudier le sentiment d'appartenance régionale des citoyens écossais et gallois.

2. Une sphère publique distincte (a distinctive *public sphere*) : cela fait référence à la présence d'un média propre à une région, permettant aux citoyens de débattre sur des sujets qui touchent directement et spécifiquement la région concernée. À terme, le but est de renforcer la légitimité des revendications relatives à des politiques régionales (*region-specific policies*) (Mazzoleni & Mueller, 2016).

3. Une dimension institutionnelle (*institutional dimension*), soit la présence de règles électorales facilitant le transfert des voix en sièges (De Winter, 1998) ;

4. La fragilité de l'alignement électoral (*the fragility of electoral alignments*), qui se manifeste par une instabilité dans le support traditionnel, et qui est caractérisé par un déclin des partis traditionnels et l'apparition de nouvelles dimensions politiques (écologie, relative à l'Union européenne, ...) (Mazzoleni & Mueller, 2016).

1.3.2.2. La typologie des partis ethno-régionalistes

Il existe différents moyens de classer les partis ethno-régionalistes, selon l'idéologie et leur stratégie électorale, selon leur succès électoral ou encore selon leur capacité à entrer dans une coalition gouvernementale au niveau régional ou national (Dandoy, 2010). Ces éléments nous permettront d'identifier dans quelle catégorie se situent le *Scottish National Party* et le *Plaid Cymru*.

Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous concentrer sur un type de moyen de classer les partis ethno-régionalistes : selon leur succès électoral. Selon Lieven De Winter (1998 : 212), il existe 4 niveaux de partis : « *les partis ethno-régionalistes hégémoniques, les grands partis, les partis de taille moyenne et les petits partis* ». Selon cette typologie, chaque parti ethno-régionaliste peut être classé dans une ces 4 catégories. Toutefois, ce niveau d'analyse requiert un degré de prudence assez important, car les performances de ces partis peuvent être différentes selon le type d'élection auxquels ils participent (locales, régionales, nationales ou européennes) (Dandoy, 2010). Ainsi, afin d'affiner la classification de ces partis selon leur succès électoral, il faut à la fois regarder les résultats électoraux et également le type d'élection

(Deschouwer, 2006; Müller-Rommel, 1998). De plus, pour différentes raisons, un parti politique peut participer aux élections de différentes manières : soit seul ou alors en formant une alliance (appelée cartel) avec un autre parti. Il se peut également qu'il ne participe qu'à certains types de scrutins (Schrijver, 2006).

Par ailleurs, Régis Dandoy nous offre une classification des partis ethno-régionalistes selon les revendications faites par ces partis. Une première catégorie, les protectionnistes, regroupe des partis ayant des *soft demands*, comme la volonté de reconnaissance des identités linguistiques, religieuses ou culturelles et de participation à la vie politique nationale, sans toutefois questionner la structure étatique existantes. Une seconde catégorie, les décentralistes, regroupe les partis ethno-régionalistes qui mettent en avant dans leurs demandes une volonté de réorganiser la structure de l'État, ses institutions voire même ses frontières internes (*mild demands*). La troisième catégorie, les partis dits sécessionnistes, soulèvent la volonté de séparation de l'entité fédérée, d'autonomie et d'indépendance (*strong or radical demands*) (Dandoy, 2010).

Un des objectifs de ce travail est de comprendre le succès électoral et les programmes de deux partis ethno-régionalistes : le *Scottish National Party* en Écosse et le *Plaid Cymru* au Pays de Galles. Ces deux partis sont classés, selon la typologie proposée par Régis Dandoy, dans la catégorie des partis dits sécessionnistes. Le sécessionnisme est défini comme « *le mouvement politique d'un groupe de population déterminé qui conduit un processus au terme duquel il espère avoir réussi à se détacher, lui et son territoire, de son État d'accueil et à établir un État indépendant qui lui est propre* » (Wolff, 2004 : 5). Les partis sécessionnistes sont caractérisés par deux éléments : ce qu'appelle James Kellas « l'impératif territorial », soit la demande précise d'un territoire bien défini, et l'environnement international (Premdas, Samarasinghe, & Anderson, 1990), c'est-à-dire l'impact d'une volonté de création d'un État indépendant sur la communauté internationale, notamment en terme de reconnaissance. Dans le cadre du *Scottish National Party*, la revendication d'une indépendance est exprimée de manière explicite, notamment par des références à la volonté d'instaurer un référendum d'indépendance.

L'objectif de ces partis sécessionnistes réside dans la volonté d'une indépendance politique complète de leur région, entraînant *de facto* une réorganisation de la structure étatique, et par conséquent la création d'un nouveau territoire souverain basé sur l'ancienne région ou entité territoriale (Dandoy, 2010). Au travers des discours en faveur de l'auto-détermination et

l'indépendance, les deux partis qui seront étudiés dans la troisième hypothèse de ce travail entrent parfaitement dans cette catégorie.

Cette section sur les partis ethno-régionalistes nous a permis d'établir les bases de notre future analyse sur les cas écossais et gallois. La troisième hypothèse de ce travail tentera de comprendre la relation qu'il existe entre les revendications des partis du *Scottish National Party* et du *Plaid Cymru*, et la participation électorale des citoyens aux scrutins régionaux, en Écosse et au Pays de Galles.

1.4. Le degré d'autonomie d'une région : partage entre *self rule* et *shared rule*

Les enjeux des élections régionales varient fortement selon les pays, et selon le degré d'autonomie de la région, entre le *self rule* et le *shared rule* établis lors des différents transferts de compétences. En effet, il peut exister des différences dans les enjeux qui sont considérés comme importants pour les citoyens, selon les régions (Schakel & Jeffery, 2012). Le comportement électoral dès lors peut fortement varier en regard à ces variations.

L'Index d'autorité régionale tel que présenté par Liebeton Hooghe, Gary Marks et Arjan Schakel s'articule autour de deux types de règles, le *shared rule*, c'est-à-dire les compétences partagées entre le niveau national et l'entité fédérée, et le *self rule*, à savoir les pouvoirs autonomes des entités fédérées (Hooghe et al., 2016). Le *shared rule* regroupe différents pouvoirs tels que la faculté à co-déterminer les politiques nationales (*law making*) et exécutives dans le domaine intergouvernemental (*executive control*), la possibilité pour le gouvernement régional de contribuer à la manière dont les revenus issus de la taxation nationale sont répartis (*fiscal control*), de déterminer les restrictions relatives aux emprunts monétaires (*borrowing control*) ou encore la capacité à initier ou freiner une réforme constitutionnelle (*constitutional reform*). Le *self rule*, quant à lui, fait référence à différentes compétences, comme la faculté à établir ses propres décisions politiques (*insitutional depth*), son autonomie fiscale (*fiscal autonomy*), sa capacité à emprunter sur les marchés financiers (*borrowing autonomy*) ou encore le fait d'avoir ses propres institutions (*representation*) (Hooghe et al., 2016). Les régions ayant davantage de pouvoirs autonomes (*self rule*), le comportement électoral régionalisé semble être plus important, tandis que lorsqu'une région dispose plutôt de compétences de partage des pouvoirs (*shared rule*), les citoyens sont plus enclins à « adopter un comportement de vote nationalisé lors des élections régionales (...) » (Schakel & Jeffery, 2012 : 3).

Les différents indicateurs relatifs à ces deux types de règles peuvent être mesurés et classés, à différents degrés selon le cas étudié. Plus l'Index d'autorité régional est élevé, plus la région possède d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central. Au contraire, un faible Index d'autorité régionale illustre une situation de dépendance vis-à-vis de l'autorité nationale. De plus, l'autorité régionale peut varier également dans le temps, au fur et à mesure des différents processus de transferts de compétences selon les pays et au sein même des pays, c'est-à-dire entre les différentes régions d'un pays, notamment dans un cas de fédéralisme asymétrique.

2. Présentation des hypothèses

Trois hypothèses permettront de dégager des résultats et des réponses en regard à notre question de recherche qui est, pour rappel : Quels sont les facteurs endogènes au phénomène de régionalisation permettant d'influencer la participation électorale des citoyens aux élections régionales ?

2.1. Hypothèse 1 : un Index d'autorité régionale plus élevé implique un intérêt plus important du citoyen et par conséquent une participation au scrutin régional plus élevée

L'autorité exercée par les gouvernements régionaux est perçue comme une variable non négligeable, permettant d'influencer les stratégies électorales et les stratégies de partis (Dandoy & Schakel, 2013). De plus, les processus de régionalisation donnent tant aux partis qu'aux électeurs des opportunités de réponses locales, favorisant ainsi le développement de système de partis « uniques » au niveau régional (Thorlakson, 2007). La régionalisation permet au niveau régional d'obtenir davantage d'importance, et les électeurs peuvent identifier ce dernier comme un niveau à part entière, avec ses propres politiques (Dandoy & Schakel, 2013). Un élément supplémentaire découlant de la régionalisation réside dans la création de multiples arènes de compétition régionales : en effet, certains domaines peuvent être mobilisés de manière différente selon les régions (Dandoy & Schakel, 2013).

Dès lors, grâce à l'Index d'autorité régionale, nous pouvons émettre l'hypothèse que dans une région ayant un score relativement élevé, davantage de citoyens iront voter pour les élections relatives à ce niveau de pouvoir, preuve d'un intérêt particulier pour ce scrutin. En effet, un score élevé signifie que la région en question jouit d'une autonomie importante. En revanche, nous émettons l'hypothèse qu'un intérêt assez faible des citoyens est visible dans des régions avec un index d'autorité régionale plus faible, celles-ci disposant d'une autonomie plus faible, et dès lors une marge de manœuvre et une autorité politique limitées.

Par ailleurs, au-delà de la simple recherche d'une corrélation entre Index d'autorité régionale et taux de participation, nous tenterons de comprendre ce qui se cachent derrière les chiffres, notamment via des données issues d'enquêtes sur le sentiment d'appartenance des citoyens, et plus précisément écossais et gallois.

2.2. Hypothèse 2 : le *policy scope* d'une région influence la manière dont le citoyen perçoit l'action de son gouvernement, et implique dès lors une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux

Dans la première hypothèse, nous nous concentrerons de manière générale sur le degré d'autonomie du niveau régional en utilisant pour cela comme indicateur l'Index d'autorité régionale. Pour la seconde hypothèse, nous nous basons sur la même source d'information, tout en allant plus loin dans la réflexion. En effet, qu'en est-il de la nature des compétences qui sont dévolues aux régions? Est-ce que toutes les compétences ont aux yeux du citoyen le même intérêt? Cette impression pourrait être réductrice vis-à-vis du comportement électoral des citoyens. Dès lors, il s'agit de jeter un coup d'œil plus précis aux types de compétences qui sont décentralisées.

L'Index d'autorité régionale regroupe différents indicateurs et facteurs, dont un qui nous permettra davantage d'identifier la nature des compétences, le *policy scope*. Ce facteur, relatif au *self-rule*, soit les règles et compétences qu'une région exerce sur son propre territoire (Hooghe et al., 2016), nous permet de voir en détail, pour chaque région étudiée, les compétences décentralisées. En effet, celles-ci peuvent être de nature différente : économiques, culturelles, éducationnelles, relative à la santé, institutionnelles, judiciaires ou relatives à la communauté (Hooghe et al., 2016).

À travers ces différentes catégories de compétences, l'Index d'autorité régionale apporte davantage de précision pour chacune de ces cinq catégories (Hooghe et al., 2016) :

1. Politique économique (*economic policy*) : le gouvernement régional est compétent pour le développement régional, les services publics, le transport (incluant également les routes), l'environnement ou encore l'énergie ;
2. Politique culturelle/éducationnelle (*cultural-educational policy*) : soit tout ce qui est relatif aux écoles, aux universités, la formation professionnelle, aux bibliothèques, au sports ou aux centres culturels ;
3. Politique sociale (*welfare policy*) : la région est compétente en matière de santé, des hôpitaux, des infrastructures sociales comme les maisons de retraite, des pensions ou des logements sociaux ;

4. Politique institutionnelle/coercitive (*institutional-coercitive policy*) : un domaine relatif aux pouvoirs résiduels², à la police, à la structure institutionnelle propre à la région ou encore au contrôle de gouvernements locaux ;
5. Politique relative à l'appartenance à la communauté (*policy on community membership*) : soit l'immigration, la citoyenneté ou encore le droit au domicile.

Dès lors, nous pouvons tenter de déterminer si certains types de compétences engendrent chez les citoyens des sentiments plus enthousiastes et influencent donc leur participation électorale. Nous pouvons supposer que dans une région ayant un champ d'action plus important au niveau de domaines touchant plus directement les citoyens, la participation électorale sera plus grande. Au contraire, nous pouvons supposer que certains types de compétences appartenant aux régions ne trouvent pas d'intérêt particulier auprès des citoyens, dès lors leur participation au scrutin électoral régional ne se trouve pas renforcé.

Dans le cadre de cette hypothèse, après avoir étudié quatre cas pour la première hypothèse, nous nous concentrerons sur deux régions spécifiques : l'Écosse et le Pays de Galles. Grâce à des données issues d'études menées auprès des citoyens de ces deux régions, nous tenterons d'identifier si les compétences de ces régions font écho aux priorités des citoyens, et que cela impliquerait donc une participation plus importante aux scrutins régionaux.

2.3. Hypothèse 3 : les priorités soulevées par le *Scottish National Party* et le *Plaid Cymru* impliquent un intérêt des citoyens plus important, et par conséquent une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux

Une troisième piste de recherche méritant un approfondissement concerne les partis ethno-régionalistes, présentés précédemment. Nous avons affirmé que cette nouvelle offre de partis s'était développée en partie suite aux processus de régionalisation, et que ces partis sont considérés comme des *non-statewide parties* (Müller-Rommel, 1998).

Les partis ethno-régionalistes requérant un sentiment d'appartenance exclusif à une identité ou un territoire (Dandoy, 2010), il semble intéressant de voir dans quelle mesure le *Scottish National Party*, en Écosse, et le *Plaid Cymru*, au Pays de Galles, mobilisent ce discours à des fins électorales, et de voir dans quelle mesure la participation électorale aux scrutins régionaux

² Les pouvoirs résiduels sont ceux qui ne sont pas délégués par la Constitution à d'autres juridictions.

est importante. En effet, un enjeu comme celui de la revendication d'autonomie est propre aux partis ethno-régionalistes (Dandoy & Sandri, 2008).

Nous pouvons émettre l'hypothèse que dans une région avec un sentiment d'appartenance à la région relativement important de la part des citoyens, un parti mettant en avant dans son programme électoral une volonté d'autonomie ou d'indépendance trouvera un écho assez important aux yeux de ses citoyens, et ceci se témoignant par une participation plus importante aux élections régionales.

L'enjeu de cette hypothèse sera de voir dans quelle mesure le *Scottish National Party* et le *Plaid Cymru* mettent en avant, dans leurs programmes électoraux, leurs différentes propositions sur bon nombre de sujets, et notamment sur la volonté d'indépendance. En effet, selon la littérature développée précédemment, ces sujets sont considérés comme des enjeux majeurs de ce type de partis (De Winter, Türsan & eds., 1998). Il est donc intéressant de s'intéresser à ce que mettent en avant ces partis, non seulement en termes de discours en faveur de davantage d'autonomie, voire d'indépendance, mais également sur d'autres domaines comme l'économie ou l'environnement. Grâce aux données relatives à l'importance accordée par les citoyens dans ces domaines, notamment en Écosse, il peut être intéressant d'élargir l'analyse des programmes électoraux de nos deux cas étudiés, et ce de voir dans quelle mesure les autres enjeux sont mobilisés par ces partis.

3. Méthodologie, données mobilisées et limitations

3.1. Cas sélectionnés : étude comparative au sein du Royaume-Uni

Ce mémoire sera axé sur une étude comparative du Royaume-Uni au travers de trois hypothèses testées. Plus précisément, quatre entités seront abordées : l'Ecosse, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord ainsi que la Grande Autorité de Londres.

Le Royaume-Uni, grâce à ces différentes entités, consiste en un cas étude intéressant. Grâce à l'étude de quatre régions au sein du même pays, les spécificités propres à chacun des cas pourront être identifiées. Par ailleurs, un autre argument en faveur de l'étude du Royaume-Uni et de la participation électorale des citoyens réside dans le caractère non-obligatoire du vote. Là où dans un pays comme la Belgique, où voter est une obligation, le fait que le citoyen écossais, gallois ou nord-irlandais a le choix de se rendre aux urnes permet d'identifier des variations plus importantes en termes de participation électorale.

Une autre particularité du Royaume-Uni justifiant également l'intérêt de cette étude, réside dans le caractère asymétrique de son fédéralisme : cela signifie que les régions ne bénéficient pas toutes des mêmes compétences dévolues. Si nous regardons le *policy scope* des quatre entités qui nous intéressent, soit l'étendue des compétences qui sont aux mains de celle-ci, nous voyons qu'il y a des variations, c'est-à-dire que les domaines que gèrent ces régions ne sont pas totalement identiques. Cette différence dans l'allocation des compétences sera traitée dans le test de la seconde hypothèse, sur le *policy scope* de l'Ecosse et du Pays de Galles.

Un autre élément justifiant l'étude du Royaume-Uni réside dans la question de la régionalisation que traverse le pays, notamment dans ses implications sur le long terme. En effet, nous voyons se développer des mouvements encourageant l'indépendance régionale, notamment en Écosse. Ces processus sont non seulement initiés par des partis politiques, notamment par le *Scottish National Party* de Nicola Sturgeon, mais ils sont également soutenus par une partie de la population, si l'on se fie aux enquêtes sur le sentiment d'appartenance des citoyens à leur région. Ces enjeux sont autant de challenges pour le gouvernement britannique, voyant son autorité être challengée sous les pressions régionales.

3.2. Méthodologie et données mobilisées

Pour ce travail, et plus précisément pour l'analyse des trois hypothèses, et ce sur la période entre 1999 et 2012, différentes méthodes seront utilisées.

Pour la première hypothèse, à savoir l'identification d'un possible lien entre Index d'autorité régionale et participation électorale, un test de corrélation sera utilisé. En effet, il semble nécessaire, afin d'obtenir une mesure précise du lien entre nos deux variables, d'opérationnaliser ce rapport à travers une mesure statistique. Pour ce faire, nous utiliserons l'Index d'autorité régionale des cas étudiés, ainsi que les taux de participation aux élections régionales, entre 1999 et 2012. Ces taux de participation, tirés de données mobilisées dans l'ouvrage de Régis Dandoy et Arjan Schakel, *Regional and National Elections in Western Europe : Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*, seront ramenés en une moyenne, pour chaque région. À partir de ces chiffres, nous établirons un tableau avec toutes les données nécessaires pour calculer le coefficient de corrélation, nous permettant d'établir une relation entre nos deux variables étudiées. Toutefois, ceci ne nous permettra pas de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de manière rigoureuse. Pour ce faire, le coefficient de corrélation sera mis en perspective et analysé en regard à des données issues d'enquêtes et sondages, notamment en Écosse et au Pays de Galles. Pour ce faire, nous utiliserons les données de l'enquête *Citizenship after the Nation State* (CANS), menée dans 14 régions en Europe, entre autres par Charlie Jeffery, Ailsa Henderson et Daniel Wincott, dont le but est de comprendre comment les citoyens se définissent en tant qu'entité régionale, notamment via des questions qui ont été posées sur leur sentiment d'appartenance régionale, leur priorité en termes de scrutins électoraux ou encore les domaines devant être gérés par gouvernements régionaux ou nationaux, entre autres. Grâce à ces données, nous pourrions mettre en perspective le coefficient de corrélation calculé, et tenter d'apporter de plus amples explications sur le comportement des citoyens.

Pour la seconde hypothèse, la méthodologie sera assez fort semblable à celle mise en place pour la précédente. Cependant, les cas étudiés dans la première hypothèse ne seront pas tous mobilisés, par manque voire absence de données. Ainsi, nous nous limiterons à l'Écosse et au Pays de Galles. Après avoir utilisé l'Index d'autorité régionale dans sa globalité, nous identifierons une seule de ses variables, à savoir l'étendue des compétences dont la région dispose (*policy scope*). Pour approfondir l'analyse, nous établirons une liste des compétences

dont les gouvernements régionaux de nos deux cas disposent. Les données de l'enquête CANS nous seront également utiles à cette étape, pour mettre en lumière les résultats trouvés. Toutefois, nous opérerons différemment selon le cas étudié. Pour l'Écosse, nous baserons l'étude de notre relation entre étendue des compétences et comportement électoral à partir de données issues de l'étude *Scottish Social Attitudes Survey : Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland*, permettant de sonder les citoyens écossais sur différentes thèmes, comme par exemple leurs impressions sur les performances du gouvernement écossais, et plus particulièrement sur les données tirées de la question « *Quelle doit-être la priorité du gouvernement écossais selon les citoyens ?* ». Grâce aux réponses données par les citoyens, nous pourrons établir des liens entre nos variables que sont l'étendue de compétences et la participation électoral. Pour le Pays de Galles, les données ne seront pas identiques, au vu de l'absence d'enquête similaire à celle utilisée pour l'Écosse : une enquête citoyenne sera également utilisée, le *National Survey for Wales*, mais celle-ci porte davantage sur la satisfaction de la population vis-à-vis de différents domaines comme la santé, l'éducation ou les transports.

La troisième hypothèse sera également testée à partir des cas écossais et gallois, et plus particulièrement sur base des programmes électoraux de deux partis ethno-régionalistes : le *Scottish National Party* et le *Plaid Cymru*. Pour tester cette hypothèse, mettant en rapport les priorités soulevées par ces partis et l'influence sur le comportement électoral, nous nous intéresserons aux manifestes de ces deux partis, essentiellement ceux de 2007 et 2011, mais dans une moindre mesure à ceux de 2021. De plus, en regard à ces informations, nous utiliserons également les données de l'enquête CANS sur le sentiment d'appartenance des citoyens écossais et gallois et sur leurs impressions sur le niveau de pouvoir devant avoir davantage de marge de manœuvre sur certaines compétences. Ainsi, nous tenterons d'établir un lien et par conséquent des justifications à une participation électoral plus élevée lors des scrutins régionaux.

3.3. Limitations

Compte tenu du manque de données et du fait que le sujet est peu traité, certains choix ont dû être posés, volontairement ou non, sur le design de recherche de ce travail.

L'objectif initial de ce mémoire était de tester les trois hypothèses à partir des quatre cas sélectionnés initialement, à savoir l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord ainsi que la Grande Autorité de Londres. Pour la première hypothèse, les données issues de l'Index d'autorité régionale et de la participation électorale nous ont permis d'établir des tendances pour chaque cas. Cependant, l'absence de données sur le sentiment d'appartenance des citoyens londoniens et nord-irlandais a empêché une étude détaillée, nous limitant donc à traiter essentiellement des cas écossais et gallois. Toutefois, la première hypothèse nous permet d'avoir une vision d'ensemble sur le rapport qui existe entre degré d'autonomie et participation électorale au Royaume-Uni.

Pour les deux hypothèses suivantes, l'absence de données pour les cas nord-irlandais et londoniens nous ont poussé à nous concentrer exclusivement sur les cas écossais et gallois. En effet, il n'existe aucune enquête similaire à *Citizenship after the Nation State* ou *Scottish Social Attitudes Survey : Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland* nous permettant de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse pour l'Irlande du Nord et la Grande Autorité de Londres.

Concernant les données mobilisées lors de la seconde hypothèse, celles-ci ne seront pas de nature identiques selon le cas étudié. En effet, le type d'enquête utilisé pour mettre en perspective nos résultats sera différent, car il n'existe pas de pendant gallois à celui utilisé pour l'Écosse. Cependant, cette absence de données identiques n'empêche pas d'établir des relations entre étendue de compétences, perception citoyenne et participation électorale.

4. Test des hypothèses

4.1. Hypothèse 1 : un Index d'autorité régionale plus élevé implique un intérêt plus important du citoyen et par conséquent une participation au scrutin régional plus élevée

La première hypothèse de ce travail consiste à tester l'affirmation selon laquelle un Index d'autorité régionale³ plus élevé impliquerait une participation électorale plus importante des citoyens. Pour rappel, notre cas d'étude s'articule autour de quatre entités, au sein du Royaume-Uni : le Pays de Galles, l'Irlande du Nord, l'Ecosse ainsi que la Grande Autorité de Londres. Pour ce faire, partons d'un point de départ, à savoir de présenter les données relatives à l'index, ainsi qu'au taux de participation lors des scrutins régionaux dans les différentes entités étudiées.

Région	Index d'Autorité Régionale (RAI)
Irlande du Nord (NIR)	18.5
Ecosse (SCO)	20.5
Pays de Galles (WAL)	15.5
Londres (LON)	10.5

Tableau 1. Index d'Autorité Régionale des cas étudiés (Hooghe et al., 2016)

En partant de ces données, nous émettons l'hypothèse qu'au sein des régions ayant un index plus élevé, le taux de participation aux élections régionales sera également plus élevé. Abordons désormais la présentation des données sur cette participation. Pour se faire, nous prenons comme point de départ, comme présenté dans la section sur la méthodologie et le design de recherche, les scrutins s'étant tenus à partir de l'année 1999 jusqu'à l'année 2012.

³ Regional Authority Index (RAI)

	NIR	SCO	WAL	LON
1999		58.80%	46.40%	
2000				34.30%
2003	64.00%	49.40%	38.20%	
2004				37.00%
2007	62.90%	53.90%	43.50%	
2008				45.20%
2011	55.64%	50.60%	41.80%	
2012				38.00%
Moyenne	60.85%	53.18%	42.48%	38.63%

Tableau 2. Taux de participation aux élections régionales (Dandoy & Schakel, 2013)

Le tableau précédent montre les taux de participation enregistrés lors des différents scrutins régionaux tenus dans les régions étudiées. Les données sont présentées ici pour les années où il y a eu scrutin régional dans la région concernée, d'où la présence de cases vides dans ce tableau. Toutefois, cette présentation des chiffres ne nous permet pas d'avoir une vision d'ensemble du taux de participation, permettant d'être corrélée à l'Index d'Autorité Régionale. Dès lors, il semble plus judicieux d'établir une moyenne telle que présentée sur la dernière ligne du tableau, et ce pour chaque région.

Maintenant que nous avons l'Index d'Autorité Régionale ainsi que la moyenne du taux de participation aux élections régionales pour chaque entité étudiée, nous pouvons nous concentrer sur l'étude et le test d'une possible corrélation positive entre ces deux données.

	RAI	Taux de participation moyen
NIR	18,5	60,85%
SCO	20,5	53,18%
WAL	15,5	42,48%
LON	10,5	38,63%

Tableau 3. Index d'autorité régionale et taux de participation moyen (Hooghe et al., 2016) (Dandoy & Schakel, 2013)

Que nous disent les chiffres ? À la première lecture de ceux-ci, nous pourrions être tentés d'établir dès maintenant une relation positive entre RAI et taux de participation. En effet, mis à part le cas de le cas de l'Irlande du Nord, qui, en comparaison avec l'Ecosse, a un RAI plus faible mais un taux de participation moyen plus élevé, notre hypothèse semble se confirmer. Toutefois, tentons de tester cette hypothèse de manière plus précise, et ce grâce à l'aide d'un test statistique, permettant de calculer le coefficient de corrélation.

	RAI	Taux de participation moyen	
NIR	18,5	60,85%	
SCO	20,5	53,18%	
WAL	15,5	42,48%	
LON	10,5	38,63%	
Moyenne	16,25	48,78	
Écart-type	4,35	10,13	
Covariance			27,23
Coefficient de corrélation			0,82

Tableau 4. Présentation des variables statistiques (moyenne, écarts types, covariance, coefficient de corrélation)

Grâce au coefficient de corrélation, nous pouvons affirmer qu'il existerait un lien positif entre un taux de participation élevé et un RAI fort. En effet, le coefficient (0,82) étant plus proche de 1 que de 0, cela nous amènerait à confirmer notre hypothèse. Toutefois, tentons d'aller plus loin dans l'explication, en identifiant les facteurs qui peuvent justifier cette relation positive. De nombreux éléments de réponses peuvent se trouver dans l'étude CANS (*Citizenship after the nation-state*), présenté dans l'ouvrage *Citizenship after the Nation State : Regionalism, Nationalism and Public Attitudes in Europe* de Ailsa Henderson, Charlie Jeffery et Daniel

Wincott, projet ayant comme volonté de comprendre la manière dont les citoyens définissent leur identité régionale.

Pour commencer, en nous intéressant au sentiment d'appartenance des populations d'Ecosse et du Pays de Galles, différents enseignements peuvent être tirés. En effet, parmi les différentes régions étudiées dans l'étude (en Allemagne, en France, en Espagne ou au Royaume-Uni), l'Ecosse et le Pays de Galles font partie des régions avec le plus haut degré d'attachement à la région (Henderson, Jeffery & Wincott, 2014). En effet, 80% des sondés en Ecosse et 69,3% de ceux du Pays de Galles affirment être « très attachés » à la région. Si l'on regarde à l'attachement relatif à la région, c'est-à-dire l'attachement à la région moins l'attachement à la nation (43,2% pour l'Ecosse, 49,4% pour le Pays de Galles), cela représente 36,8% des sondés en Ecosse et 20,1% au Pays de Galles (Henderson et al., 2014). Cet attachement à la région se manifeste en termes de participation électorale, avec un taux de participation moyen aux scrutins régionaux de 53,18% pour l'Ecosse et de 42,48% pour le Pays de Galles (pour rappel, le vote n'est pas obligatoire au Royaume-Uni).

L'importance des décisions prises au niveau régional peut également expliquer la plus forte participation électorale. En effet, si l'on se réfère à l'étude CANS, 58,1% des Écossais sondés affirment que les décisions régionales sont très importantes, contre 53% pour les décisions au niveau de l'État (Henderson et al., 2014). Dès lors, si l'on veut s'intéresser à l'importance relative des décisions régionales, celle-ci est de 5,1% pour l'Ecosse. Si nous entrons en détail dans l'analyse du RAI, en nous concentrons uniquement sur le *self rule*, l'Écosse avec un index de 14, justifie et illustre cette importance. En effet, vu que l'Ecosse a une certaine autonomie, il semble logique que ces citoyens accordent une importance aux décisions prises. En ce qui concerne le Pays de Galles, celle-ci est de -3,3%, signifiant que les décisions prises au niveau de l'État sont plus importantes (50,4% contre 47,1%). Cela peut s'expliquer en regard à l'Index d'autorité régionale : le Pays de Galles ayant un RAI plus faible que celui de l'Ecosse (15,5 contre 20,5), il n'a pas la même autonomie que l'Ecosse. Dès lors, étant plus dépendant, il semble logique de voir sa population accorder davantage d'importance aux décisions prises par l'État britannique. Cela se manifeste également par l'attachement au Royaume-Uni des Gallois, plus important que celui des Écossais, et par ailleurs également en termes de participation électorale aux élections régionales : avec un taux de participation moyen de 42,48%, les Gallois participent moins que les Écossais (53,18%). Un autre élément expliquant la participation plus faible des citoyens gallois réside dans le fait que selon 26,4% des répondants à l'enquête CANS,

l'État doit avoir la plus grande influence, par rapport au niveau régional (Henderson et al., 2014). Cela se justifie par rapport à la plus grande dépendance du Pays de Galles envers le Royaume-Uni, du fait d'un RAI plus faible et dès lors une autonomie plus faible vis-à-vis du pouvoir central.

La participation électorale peut également être justifiée par rapport à l'importance perçue par les citoyens d'aller voter aux élections fédérales ou régionales. Avec 65,5% des citoyens écossais sondés affirmant qu'il est très important d'aller voter aux élections régionales, et une importance relative de 3,5%, face aux 50,4% des citoyens gallois affirmant qu'il est important d'aller voter aux élections régionales (importance relative de -9,8%), ceci illustre également la plus forte participation en Écosse.

Les chiffres de l'enquête CANS nous permettent également de voir que les citoyens écossais sont davantage en faveur des politiques lancées par l'autorité régionale, renforçant ainsi l'idée d'une autonomie plus importante vis-à-vis du pouvoir central, et sont par conséquent moins enclins à une uniformisation des politiques publiques sur tout le territoire britannique. En effet, avec un *self rule* entre 1999 et 2010 de 14, soit le plus élevé parmi les 4 entités étudiées, cette perception du citoyen écossais est totalement justifiée, au vu de la plus grande autonomie en termes de politique fiscale, de possibilité de mettre en place ces propres politiques et dès lors « d'échapper » au contrôle du pouvoir central. En termes de participation électorale, celle-ci étant plus élevée en Écosse, nous pouvons identifier un sentiment d'appartenance plus important des Écossais, de par l'autonomie plus importante de son autorité politique, d'une indépendance vis-à-vis du pouvoir central et d'une situation socio-économique favorable.

Quant au Pays de Galles, avec un Index d'autorité régionale plus faible (15,5), un *self rule* de seulement 9 pour la période 1999-2010, et une participation électorale plus faible (42,48%), sa dépendance vis-à-vis du pouvoir central est plus marquée. Par ailleurs, en termes de perception du citoyen, celui-ci est davantage en faveur d'une uniformisation des politiques publiques, notamment en termes de redistribution des richesses. Cela se justifie par une situation économique moins dominante, notamment avec un Produit Intérieur Brut (PIB) inférieur.

Un autre élément mis en avant dans la littérature sur la participation électorale réside dans la relation entre le développement économique et le taux de participation aux scrutins. En effet, il existerait une relation positive entre ces deux variables : un développement économique plus

élevé entraînerait une participation plus importante des citoyens (Powell, 1982). Tentons d'identifier, au travers de cette information, s'il existe également une justification possible de la participation électorale dans les cas étudiés. Un moyen concret de mesure le développement économique d'une région consiste à analyser le PIB. Dans le cas de nos 4 régions, leurs PIB par habitant sont de :

- Ecosse : 39.121€ (taux de participation moyen : 53,18%)
- Pays de Galles : 28.000€ (taux de participation moyen : 42,48%)
- Londres : 64.163€ (taux de participation moyen : 38,63%)
- Irlande du Nord : 28.700€ (taux de participation moyen : 60,85%)

Toujours d'un point de vue économique, nous pouvons relier le niveau de richesse de ces entités avec leur autonomie fiscale, variable prise en compte dans l'Index d'Autorité Régionale. En ce qui concerne l'Ecosse, avec une autonomie fiscale classée 3 sur une échelle de 4, nous voyons que son PIB illustre une situation économique meilleure. En effet, l'Ecosse se distingue par une économie plus florissante que celle du Pays de Galles ou de l'Irlande du Nord (Henderson et al., 2014). De plus, avec une dépendance plus importante vis-à-vis du pouvoir central, et donc un index d'autonomie fiscale de 0, et une économie plus faible que l'Ecosse et Londres, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord illustrent cette situation de richesse économique plus faible. Ces chiffres nous permettent de voir que la relation entre développement économique élevé et taux de participation élevé n'est pas respectée dans ce cas. En effet, bien que la Grande Autorité de Londres possède un PIB par habitant largement supérieur à celui des autres entités, sa participation électorale est la plus faible des 4 cas. Dès lors, dans ce cas, la relation entre développement économique plus fort et participation en hausse n'est pas vérifiée.

En définitive, certaines tendances peuvent être dégagées grâce aux éléments présentés dans cette section. En effet, bien que l'essentiel de notre analyse se concentre sur les cas écossais et gallois, par manque de données pour les deux autres entités étudiées, il semble intéressant d'en ressortir quelques éléments. Tout d'abord, grâce au coefficient de corrélation calculé (0,82) nous pouvons confirmer notre hypothèse, à savoir qu'il existe bien une relation positive entre Index d'Autorité Régionale et participation électorale. En effet, les entités avec un RAI fort impliquent, dans 3 cas sur 4, une participation aux élections régionales plus élevée. Cela se justifie, notamment dans le cas écossais et gallois, par un sentiment d'appartenance assez fort à la région. Toutefois, des nuances doivent être apportées, et certains éléments qui ressortent de l'étude nécessitent de plus profondes recherches. En effet, en Ecosse, entité avec le RAI le plus

élevé et le PIB le plus important, la littérature sur la participation électorale et les variables liées à celles-ci auraient pu nous faire penser que la participation électorale lors des scrutins régionaux serait plus importante, alors qu'elle n'est que deuxième dans le classement. C'est en Irlande du Nord qu'elle est la plus forte, avec un taux de participation moyen de 60,85%. De plus, son RAI est de 18,5. Ainsi, au vu de la corrélation élevée, mais pas totale entre les deux variables étudiées, les résultats tendent à valider l'hypothèse.

4.2. Hypothèse 2 : le *policy scope* d'une région influence la manière dont le citoyen perçoit l'action de son gouvernement, et implique dès lors une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux

Dans notre première hypothèse, nous avons tenté d'identifier le lien entre degré d'autonomie régionale et participation électorale, en mettant en avant l'Index d'autorité régionale comme variable indépendante. De ce fait, nous avons montré qu'il existe une corrélation entre les régions à RAI fort et une participation aux élections régionales plus importante.

La seconde hypothèse se focalisera sur une des affirmations posées par la théorie des élections de second ordre, mettant l'accent sur l'importance accordée par les citoyens aux enjeux de ces élections. En effet, selon Reif & Schmitt, les citoyens se déplacent moins aux élections régionales ou européennes, du fait que les enjeux propres à ces élections sont moins intéressants pour les citoyens (Reif & Schmitt, 1980). Dès lors, c'est dans ce cadre qu'une participation plus importante est attendue lors du scrutin national. Toutefois, au vu des processus de régionalisation, ce rapport de force entre les différents types de scrutins et la participation des citoyens s'est vu modifié.

Un des moyens nous permettant de tester notre hypothèse est d'analyser le *policy scope* des deux régions étudiées, à savoir l'Ecosse et le Pays de Galles, et de voir si les citoyens attachent de l'importance aux enjeux propres à leurs régions, et auxquelles en particulier. Pour rappel, le *policy scope* fait référence à l'étendue des compétences qui sont dévolues des régions. Plus son index est élevé, plus l'étendue est grande (Hooghe et al., 2016).

L'Ecosse, avec un *policy scope* de 3 sur une échelle de 4, comporte en son sein des compétences relatives à la politique économique, à la politique culturelle/éducative, à la politique sociale et à la politique institutionnelle/coercitive (Hooghe et al., 2016). Voici une liste des

compétences du gouvernement écossais, avec quelques exemples concrets présentés ci-dessous (Deacon, 2012) :

- La santé : l'Écosse a établi un plan de soutien envers les soins neurologiques pour la période 2020-2025 (The Scottish Government, 2019), ou encore un plan de réforme de la santé publique ;
- L'éducation et la formation : en 2016, l'Écosse a mis en place un plan d'excellence et d'équité en matière d'éducation (The Scottish Government, 2016) ;
- Les gouvernements locaux : le *Local Governance Scotland Act* de 2004 établit une réserve financière à l'attention des 32 Conseils (The Scottish Parliament, 2004) ;
- L'action sociale : en 2017, l'Écosse a signé le *Child Poverty Act*, dont l'objectif est d'éradiquer la pauvreté chez les enfants à l'horizon 2030 ;
- Le logement ;
- La planification (*planning*), en promouvant les centres urbains et les relations entre lieux ruraux et urbains ;
- Le tourisme ;
- Le droit et les affaires intérieures ;
- La police et les services d'incendies ;
- L'environnement : par exemple, la volonté de réduire l'emprunte carbone et d'accompagner la transition écologique (The Scottish Government, 2014) ;
- Le patrimoine naturel et bâti ;
- Le sport et la culture ;
- L'agriculture, les forêts et la pêche ;
- Certains aspects relatifs aux transports, y compris le réseau routier écossais et les ports ;
- Les impôts : l'Écosse a autorité concernant la collecte de certains impôts comme l'impôt sur le revenu, la taxe sur les déchets.

Nous avons vu dans la première hypothèse, grâce à l'enquête CANS, que les citoyens écossais étaient en faveur de plus de contrôle par l'autorité régionale, par rapport à l'autorité nationale. Cela était également justifié par un RAI plus élevé en Ecosse, équivalent à 20,5. Afin de tenter de répondre à l'affirmation selon laquelle les élections de second ordre sont moins intéressantes aux yeux des citoyens, du fait des enjeux moindres qui en découlent, différentes données relatives à la perception du citoyen nous seront utiles. Le gouvernement écossais a mené une étude appelée *Scottish Social Attitudes Survey : Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland*. Cette étude, menée chaque année, permet de sonder

les citoyens sur différents thèmes, sur leurs impressions concernant le travail du gouvernement écossais ou encore d'obtenir des informations relatives au profil socio-économique des citoyens (Ormston & Reid, 2012).

Une des questions posées aux citoyens consiste à leur demander qu'elle devrait être la plus grande priorité du gouvernement écossais (*What should be the Scottish Government's highest priority ?*) (Ormston & Reid, 2012). Voici les réponses à cette question, entre 2004 et 2011 :

	2004	2005	2006	2007	2009	2010	2011
	%	%	%	%	%	%	%
Aider l'économie à croître plus rapidement	16	18	14	16	33	37	36
Réduire la criminalité	22	23	24	27	17	18	17
Améliorer la santé des citoyens	27	26	24	17	13	15	16
Améliorer les normes d'éducation	17	15	16	12	15	12	15
Améliorer les logements	12	10	12	16	13	9	11
Améliorer l'environnement	4	4	6	5	3	3	2
Améliorer les transports publics	1	1	2	1	1	1	X
Nombre de répondants	1637	1549	1594	1508	1482	1495	1197

Tableau 5. *Quelle doit-être la priorité du gouvernement écossais selon les citoyens ?* (Ormston & Reid, 2012)

Cet tableau nous permet de tirer plusieurs enseignements. Tout d'abord, nous voyons qu'à partir de 2009, les citoyens écossais estiment que la priorité de leur gouvernement doit être de permettre à l'économie de croître plus rapidement. Avant 2009, les citoyens estimaient plutôt que la réduction de la criminalité devait être la priorité. Un élément permettant de justifier ce changement aux yeux des citoyens, passant de la réduction de la criminalité à l'amélioration de l'économie, réside dans la crise financière de 2008 (Ormston & Reid, 2012).

Un élément intéressant qui ressort de ce tableau repose sur le fait que les citoyens écossais estiment que l'économie et son développement doit être la priorité du gouvernement écossais. Or, ce domaine ne fait pas partie des compétences qui sont dévolues à l'autorité régionale. En

revanche, les autres priorités soulevées dans le sondage font partie des compétences dont dispose le gouvernement écossais (Ormston & Reid, 2012). Dès lors, nous pouvons mettre en lumière que les citoyens écossais veulent que leur gouvernement ait en son sein davantage de compétences, notamment relatives à l'économie, et ce afin d'être davantage autonome et indépendant vis-à-vis du pouvoir britannique. Nous pouvons illustrer cette affirmation par une donnée mobilisée dans la précédente hypothèse, où nous avons affirmé via à l'étude CANS que 80% des sondés en Ecosse étaient en priorité attachés à leur région (Henderson et al., 2014).

Un autre élément permettant de montrer l'intérêt des citoyens écossais pour les affaires liées à leur région et à son gouvernement consiste à s'intéresser à une autre question posée dans l'enquête nationale *Scottish Social Attitudes Survey : Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland* : « *Quel est, selon vous, le niveau de pouvoir devant avoir le plus d'influence sur la façon dont l'Écosse est gérée ?* ». A cette question, entre 1999 et 2011, entre 64 et 74% des sondés estimaient que le gouvernement écossais devait être l'entité devant avoir le plus d'influence sur la manière dont l'Écosse est gérée, contre seulement entre 11 et 20% pour le gouvernement britannique à Westminster (Ormston & Reid, 2012). Cela montre l'importance que les citoyens accordent à l'entité régionale, notamment justifiée par un attachement importante à celle-ci, bien que plus qu'à l'entité nationale. Ces différents éléments confirment que les citoyens écossais sont de plus en plus intéressés par le niveau régional, en témoignent leur sentiment d'appartenance et leur choix de voir leur gouvernement être davantage responsable de la manière dont l'Écosse est gérée. Par ailleurs, un taux de participation moyen au scrutin régional de 53,18% montre également l'importance accordée par les Écossais à ce niveau de pouvoir.

D'autres chiffres issus de l'enquête CANS peuvent mettre en lumière cette volonté du citoyen que le niveau régional soit le plus à même de gérer certains domaines. À la question de savoir quel niveau de pouvoir entre le régional et le national est le plus approprié pour gérer les questions relatives à l'environnement, l'éducation et la criminalité, les Écossais sont davantage en faveur d'un contrôle par l'autorité régionale : concernant l'éducation, 66,6% des sondés estiment que cette compétence doit être gérée par le niveau régional, contre 30,6% en faveur d'un contrôle par le niveau national (Henderson et al., 2014). Étant donné que l'éducation est une compétence propre à la région, cette perception du citoyen est représentative de l'intérêt porté par celui-ci aux affaires régionales. Concernant la gestion de la criminalité, le rapport est également en faveur d'un contrôle plus approprié par l'autorité régionale, même si les chiffres

sont plus serrés (48,3% en faveur de l'autorité régionale, 47,8% pour le niveau national) (Henderson et al., 2014).

Après avoir analysé le cas écossais, tentons d'en savoir davantage sur le cas gallois. Le Pays de Galles a également diverses compétences en son sein, avec un *policy scope* identique à celui de l'Écosse, de 3 sur une échelle de 4. Le gouvernement gallois a donc des compétences relatives à la politique économique, à la politique culturelle/éducationnelle, à la politique sociale et à la politique institutionnelle/coercitive (Hooghe et al., 2016). Plus concrètement, il gère des domaines comme l'administration, les finances locales, la santé, les services sociaux, l'environnement, le logement, les transports, la culture ou l'éducation, entre autres (Griffiths & Leach, 2018). Le domaine principal pour lequel le Pays de Galles n'a pas la compétence d'agir par rapport à l'Écosse est la justice. En effet, ce domaine est réservé exclusivement au gouvernement britannique (Griffiths & Leach, 2018).

Afin de voir dans quelle mesure le citoyen gallois serait davantage intéressé par les compétences dévolues au gouvernement régional, nous nous baserons sur une enquête de satisfaction réalisée par le gouvernement gallois, *National Survey for Wales*. Cette enquête est réalisée chaque année depuis 2012. Dans le cadre cette analyse, nous utiliserons les résultats de la première enquête menée pour la période Avril 2012 – Mars 2013. Toutefois, le type de questions n'est pas identique à celui de l'étude utilisée pour analyser le cas écossais. Dans cette enquête, il était demandé aux citoyens gallois de noter leur degré de satisfaction relatif à différents domaines, sur une échelle de 0 à 10. Concernant les services de santé, qui font donc partie des compétences dévolues à l'autorité galloise, les citoyens ont donné en moyenne une note de 6,4; pour le système d'éducation 6,4 également et pour le système de transport, 6 (The Welsh Government, 2013).

Concernant les services de santé, diverses questions ont été posées par rapport au degré de satisfaction des citoyens envers les différents hôpitaux du Pays de Galles. De manière générale, parmi les citoyens ayant affirmé s'être rendus dans un hôpital durant l'année 2012, 90% d'entre eux étaient satisfaits de leurs services (The Welsh Government, 2013). Concernant l'éducation, les citoyens gallois ont été interrogés sur la satisfaction relative à l'école primaire et secondaire de leurs enfants : 92% des sondés étaient satisfaits de l'école primaire de leurs enfants, et 89% de l'école secondaire (The Welsh Government, 2013). Pour les services des autorités locales, les citoyens gallois sont davantage mitigés avec un taux de satisfaction de 57%.

Ces quelques chiffres sur le degré de satisfaction des Gallois sur des domaines relevant de la politique régionale nous permettent d'en savoir un peu plus sur le caractère concret de la dévolution des compétences. Le Pays de Galles étant davantage dépendant de l'autorité centrale britannique, cette situation se ressent également dans la perception de ses citoyens et son sentiment d'appartenance. En effet, dans l'enquête *Citizenship After the Nation State*, 69,3% des sondés gallois s'estiment être « très attachés à la région », contre 80% des écossais (Henderson et al., 2014). Par ailleurs, si l'on regarde à l'attachement relatif à la région, c'est-à-dire l'attachement à la région, moins celui à l'État, les citoyens gallois sont moins attachés à la région. En outre, si l'on s'intéresse à l'importance pour les citoyens des décisions prises par le niveau régional et national, on remarque que les Gallois accordent davantage d'importance à celles prises par le niveau national (50,4% pour les décisions au niveau national, contre 47,1% pour celles au niveau régional, importance relative des décisions prises par le niveau régional de -3,3%) (Henderson et al., 2014).

Un autre élément mettant en évidence l'importance relative du niveau régional sur les compétences dévolues aux yeux des citoyens gallois réside dans le fait que lorsqu'il s'agit de la criminalité, 65,1% des citoyens gallois estiment que cela doit être géré par le niveau national, contre 32,3% pour le niveau régional (Henderson et al., 2014). Il faut savoir que les compétences liées à la criminalité et la justice ne sont pas dévolues à l'entité galloise, contrairement à ce qui se fait en Écosse. Il s'agit ici donc d'un élément de réponse permettant de comprendre pourquoi les citoyens gallois voient le niveau national comme le plus approprié pour gérer ce domaine. De plus, si l'on prend le cas de l'environnement, compétence dévolue à l'entité galloise, les citoyens gallois sont du même avis que concernant la criminalité : en effet, 41,7% d'entre eux estiment que le niveau national est le plus à même de gérer cette compétence, contre 37,3% en faveur du niveau régional (Henderson et al., 2014). Les citoyens gallois, contrairement aux citoyens écossais, sont même davantage en faveur d'un leadership de l'État britannique sur leur gouvernement. En effet, 26,4% des sondés gallois estiment que l'État doit avoir le plus d'influence, contre 23,5% pour les citoyens écossais (Henderson et al., 2014).

Comme dit précédemment, la théorie des élections de second ordre montre que le scrutin régional, considéré comme de second ordre, engendre un intérêt plus faible des citoyens, notamment en termes de participation, du fait d'enjeux qui sont jugés plus faibles (Schakel & Jeffery, 2012). Toutefois, notre démonstration montre que cette affirmation mérite une certaine

nuance et critique. En effet, l'autonomie régionale importante de l'Écosse et son large spectre de compétences montrent que les enjeux qui lui sont propres engendrent chez les citoyens un intérêt particulier, voire même plus important que ceux propres aux scrutins nationaux. Ainsi, les citoyens écossais accordent une importance particulière à ce niveau de pouvoir, et cela se témoigne par une participation de plus de 50% aux élections régionales, entre 1999 et 2012. Le sondage relatif à la priorité du gouvernement écossais montre que les citoyens écossais accordent également de l'importance à ces différents domaines, faisant partie des compétences de l'entité régionale. (Reif & Schmitt, 1980). Dans le cas du Pays de Galles, le bilan est toutefois plus mitigé. En effet, nous avons vu que bien que les citoyens gallois soient globalement satisfaits des services liés à la santé, l'éducation ou encore aux transports, ils attachent malgré tout de l'importance au niveau national, celui-ci étant même considéré comme plus important que la région lorsqu'il s'agit de gestion de compétences et d'influence.

Pour aller plus loin dans l'analyse, revenons à ce qu'affirme la théorie des élections de second ordre : les citoyens participeraient moins aux élections régionales, par rapport aux élections nationales, au vu des enjeux qui seraient considérés comme moins importants. Afin de pouvoir comparer les taux de participation des citoyens écossais et gallois, voici les chiffres concernant les élections nationales qui se sont déroulées dans la période que nous étudions, soit entre 1999 et 2012 (Dandoy & Schakel, 2013) :

	SCO	WAL
2001	58,20%	61,40%
2005	60,80%	62,60%
2010	63,80%	64,80%
Moyenne	60,93%	62,93%

Tableau 6. Les taux de participation en Écosse et au Pays de Galles aux élections nationales (Dandoy & Schakel, 2013)

Ces chiffres nous permettent de montrer que, bien que les taux de participation aux élections nationales soient, tant en Écosse qu'au Pays de Galles, supérieurs à ceux des élections régionales, la légère participation supérieure au Pays de Galles lors des élections nationales témoigne de l'importance plus grande accordée pour le niveau national. En effet, nous avons montré, au travers de l'enquête CANS, que les citoyens gallois estimaient que le niveau national avait une importance particulière pour eux. En Écosse, malgré là aussi un taux de participation aux élections nationales plus élevé qu'aux régionales, celui-ci est plus faible qu'au Pays de Galles, et cela se justifie aussi par un sentiment d'appartenance plus important à la région et à

l'importance accordée à ce que le gouvernement écossais ait une certaine autonomie en termes de gestion de compétences.

Pour résumer, la situation en Écosse et au Pays de Galles n'est pas forcément identique, malgré que tous les deux ont un *policy scope* classé à 3 sur une échelle de 4. En effet, nous avons montré que les citoyens écossais sont davantage en faveur de plus de dévolution, et ce grâce à l'enquête *Scottish Social Attitudes Survey: Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland*. En effet, les Écossais sondés estiment que leur gouvernement doit avoir davantage d'autorité par rapport au gouvernement national de Westminster, et être en ce sens l'autorité politique ayant le plus de légitimité à diriger leur région. Les chiffres de l'étude CANS vont également dans ce sens. Malgré cela, nous avons vu que la priorité d'action gouvernementale aux yeux des citoyens devait être de relancer l'économie, mais cette compétence n'est pas aux mains du gouvernement écossais, ce qui peut sembler paradoxal.

Au Pays de Galles, la situation est légèrement différente. Bien que l'enquête de satisfaction *National Survey for Wales* ait montré que les citoyens gallois étaient relativement satisfaits de l'action de leur gouvernement, notamment en termes de qualité des services de santé, d'éducation ou de transport, ils sont davantage en faveur d'une supériorité du gouvernement national, notamment dans des domaines comme la gestion de la criminalité ou l'environnement, alors que ce dernier est une compétence régionale. Ce sentiment s'illustre également par une participation aux scrutins régionaux inférieure à celle en Écosse, tandis que la participation aux élections nationales est quant à elle supérieure.

En définitive, pour tenter de répondre à l'hypothèse que nous avons émise, à savoir que l'étendue des compétences d'une région engendre un intérêt plus particulier des citoyens envers celle-ci, et une participation électorale aux scrutins régionaux plus importante, la réponse est nuancée selon le cas étudié. Bien que tant qu'en Écosse, qu'au Pays de Galles, la participation aux élections nationales reste supérieure, confirmant la théorie des élections de second ordre, nous voyons cependant un changement dans le comportement des citoyens, particulièrement en Écosse, où les citoyens accordent de plus en plus d'importance au niveau régional, et aux compétences qui sont dévolues à leur gouvernement.

4.3. Hypothèse 3 : les priorités soulevées par le *Scottish National Party* et le *Plaid Cymru* impliquent un intérêt des citoyens plus important, et par conséquent une participation électorale plus importante aux scrutins régionaux

Après avoir testé deux hypothèses à partir d'entités à part entière, cette dernière hypothèse tentera d'étudier de manière plus ciblée l'impact de la régionalisation sur le comportement électoral, et ce au travers de l'analyse de deux partis ethno-régionalistes : le *Scottish National Party* en Écosse et le *Plaid Cymru* au Pays de Galles. L'objectif de cette hypothèse, toujours en regard à la théorie des élections de second ordre, consistera à étudier les programmes électoraux de ces deux partis, les propositions faites et domaines abordés, et de voir en quoi ceux-ci trouvent un intérêt particulier chez les citoyens, se manifestant par une certaine participation aux élections régionales. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons présenter nos deux cas utilisés : le *Scottish National Party* (SNP) et le *Plaid Cymru* (PC).

Le SNP a été créé en 1934 à partir d'une fusion entre deux groupes nationalistes, le *National Party of Scotland* et le *Scottish Party* (Deacon, 2012). À ses débuts, le parti n'a pas eu un impact très important sur la scène politique, et aura même été longtemps considéré comme un mouvement social plutôt qu'un parti politique (Keating, 2010). En effet, jusqu'aux années 70, son programme électoral était assez vague. Toutefois, le parti, et ce depuis ses débuts, aura réussi à faire émerger au sein de la population la possibilité de mettre en place une méthode alternative de gouvernement. Les années 60 et 70 ont permis au parti d'obtenir quelques succès, notamment en termes de résultats électoraux que d'accroissement de sa base partisane (Deacon, 2012).

Le parti se positionne lui-même comme un parti de gauche ou social-démocrate. Toutefois, ce positionnement du SNP n'a pas toujours été clair, notamment au vu des divisions au sein du même parti, historiquement fortement ancré au sein de la classe moyenne dans les petites villes et la bourgeoisie, jusqu'aux années 80 où il s'est répandu au sein de la classe ouvrière (Keating, 2010). En 1990, Alex Salmond devient le Président du SNP et son premier mandat (il reprendra la tête du parti en 2004) sera marqué par la lutte pour le référendum pour la dévolution de 1997. Les années 2000 ont vu le parti évoluer fortement et gagner en importance, notamment grâce aux discours en faveur de l'indépendance de l'Écosse : lors des élections législatives de 2007, le SNP remporte 47 sièges, et forme un gouvernement minoritaire. Son succès se renforcera lors des élections de mai 2011, avec 45% des suffrages et une majorité absolue de 69 sièges (Broughton, 2021b). Malgré la victoire du « non » lors du référendum d'indépendance de 2014,

le parti continue de rester la première force politique en Écosse, sous l'impulsion de sa Présidente, et actuelle Première Ministre, Nicola Sturgeon.

Le *Plaid Cymru* (PC), le parti nationaliste gallois, a quant à lui été créé en 1925, et a lui aussi été considéré à ses débuts comme un mouvement social, dont l'objectif principal était de mettre en lumière la menace pour la langue et la culture galloise que consistait l'utilisation de l'Anglais au Pays de Galles (Broughton, 2021a). Le *Plaid Cymru* est resté très en périphérie des scrutins électoraux jusqu'aux années 60, moment où le parti a commencé à rencontrer un certain succès électoral, du à son changement de positionnement sur la scène électorale, notamment en renonçant à la violence et aux actes illégaux (De Winter et al., 1998). Dès lors se voyant davantage comme un parti politique mature, en témoigne son objectif principal d'instaurer un parlement gallois, le parti décide de mettre au second plan son point de vue sur le bilinguisme (De Winter et al., 1998).

Le PC remportera son premier siège au Parlement lors des élections de 1966, et cette victoire permettra au parti d'exercer une certaine influence, comme sur le passage du *Welsh Language Act* de 1967, l'établissement en 1974 de l'Agence de développement galloise (*Welsh Development Agency*), la création d'une chaîne de télévision galloise en 1992 ou sur le passage du *Welsh Language Board* en 1993, faisant la promotion de la langue galloise et lui permettant d'avoir un « *poids juridique égal à celui de l'Anglais dans la conduite des affaires gouvernementales et l'administration de la justice* » (Broughton, 2021a). La défaite du référendum pour la dévolution de 1979 impliquera une période compliquée pour le PC lors des années 80, le *Labour Party* restant toujours la première force politique du pays : toutefois, le PC restera loyal à son nouveau programme « d'inclusion socialiste », et demandant lors de sa conférence annuelle de 1982 la création d'un « état socialiste décentralisé » pour le Pays de Galles (De Winter et al., 1998). Au vu de la difficulté que le parti a à obtenir du soutien en-dehors du nord et de l'ouest du pays, zones où la population parlant la langue galloise est minoritaire, il ne remporte que 4 sièges sur 40 au Parlement lors des élections de 1997. Toutefois, la même année, le parti rencontrera malgré tout une victoire lors du référendum pour la dévolution (Broughton, 2021a). Lors des premières élections pour l'Assemblée nationale pour le Pays de Galles, appelée la première fois en 1999, et responsable pour l'implémentation de politiques régionales pour le Pays de Galles, le *Plaid Cymru* remporte 30% des suffrages, soit 17 sièges sur 60, devenant par ailleurs la principale force d'opposition au gouvernement minoritaire du *Labour Party* (Broughton, 2021a).

En termes de positionnement et de structure, le parti se revendique comme étant socialiste, faisant référence au « *community socialism* », un concept propre au Pays de Galles, et mettant en avant la priorité envers les politiques locales et encourageant également à une certaine distance vis-à-vis des autres partis politiques, position pouvant être considérée comme isolationniste (Broughton, 2021a). Au niveau du nombre d'affiliés, le parti reste assez petit, avec environ 10 000 membres.

Après avoir présenté brièvement les deux partis ethno-régionalistes étudiés dans le cadre de cette hypothèse, tentons de voir quels sont les grands points soulevés dans leurs programmes électoraux, et en quoi ceux-ci peuvent-ils trouver un certain écho au sein des populations écossaises et galloises. Pour se faire, nous utiliserons les manifestes des deux partis, notamment ceux de 2007 et de 2011.

Dans son manifeste pour les élections de 2011, le SNP a mis en avant différentes priorités, relatives à une multitude de domaines. Une des priorités absolues du SNP était de créer de nouveaux emplois, notamment plus de 130.000 emplois dans le secteur des énergies renouvelables (Scottish National Party Manifesto, 2011). Par ailleurs, cette volonté de création d'emplois entre dans un cadre plus général de restauration de l'économie et de la prospérité de l'Écosse, au vu de la crise financière de 2008 dont les effets se faisaient encore ressentir en 2011. Au niveau de la perception du citoyen, cette volonté d'amélioration de l'économie se justifie au vu des résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2011 auprès de la population écossaise, où 36% des répondants plaçaient en première position le fait que la priorité du gouvernement devait être de restaurer l'économie et qu'elle puisse croître plus rapidement (Ormston & Reid, 2012). De ce fait, les investissements proposés par le SNP dans son programme électoral font sens et répondent à ce besoin que la population exprime, dont voici quelques chiffres : 50 millions de livres sterling pour permettre aux jeunes écossais de lancer leurs initiatives basées sur la créativité, un capital d'investissement jusqu'à 2014-2015 atteignant 11,5 milliards de livres, notamment pour les infrastructures comme les hôpitaux ou encore les écoles (Scottish National Party Manifesto, 2011). En 2007, le SNP promettait également d'améliorer la santé économique de l'Écosse, en créant davantage d'emplois (Scottish National Party Manifesto, 2007). Cela illustre la perception des citoyens concernant l'économie, domaine qui trouve chez eux une importance particulière.

La seconde priorité soulevée par les citoyens écossais concernant l'action de leur gouvernement faisait référence à la réduction de la criminalité, avec 17% des suffrages en 2011 (Ormston & Reid, 2012). Avant 2009, année où la croissance économique était considérée comme devant être la priorité absolue du gouvernement, la réduction de la criminalité était en première position du sondage, ce qui témoigne de l'importance qu'accorde le citoyen écossais à ce domaine (Ormston & Reid, 2012). À cet égard, le SNP développe une partie substantielle de son programme à lutter contre la criminalité, et à améliorer la justice de manière générale. En effet, le SNP s'était engagé à augmenter les effectifs de police de 1000 unités, et se félicitait de la diminution des crimes en Écosse. Dans son manifeste de 2007, le SNP promettait déjà une augmentation de 1000 policiers, permettant ainsi de renforcer la sécurité des citoyens écossais, et ainsi de réduire la criminalité (Scottish National Party Manifesto, 2007). Toutefois, au vu des résultats de l'enquête *Citizenship After the Nation State* (Henderson et al., 2014), où les citoyens écossais sont partagés concernant le niveau de pouvoir étant le plus approprié pour un contrôle de la gestion de la criminalité (48,3% pour l'Écosse, 47,8% pour le Royaume-Uni), il semblerait que ce domaine ne soit pas, si nous nous basons sur ses données plus récentes, considéré comme la priorité des citoyens. Plus précisément, il existerait donc des domaines pour lesquels les citoyens se sentent davantage concernés et où un contrôle régional est perçu comme primordial, notamment sur l'environnement ou l'économie, comme nous l'avons abordé ci-dessus.

Toujours en regard à l'enquête écossaise de 2011, nous voyons que des enjeux comme l'amélioration de la santé des citoyens (16%), les standards relatifs à l'éducation (15%) ou le logement (11%) sont autant de préoccupations pour les citoyens écossais, bien qu'elles ne soient pas considérées comme devant être la priorité de l'action gouvernementale (Ormston & Reid, 2012). À ces sujets, le SNP répond explicitement dans ses différents manifestes. En effet, l'amélioration du système de soins de santé est une revendication importante pour le SNP. Dans chacun de ses manifestes, y compris celui de 2021, le parti de Nicola Sturgeon s'engage, à tout le moins, à ne pas réduire le budget alloué à la santé, et se félicite même d'augmentations du nombre de médecins, de dentistes ou encore d'infirmiers. Il s'engage même à augmenter le budget alloué à la santé de près de 2,5 milliards de livres sterling (Scottish National Party Manifesto: Scotland's Future, 2021). L'accessibilité aux soins de santé est également une priorité pour le SNP, en améliorant les services ou, plus concrètement, en réduisant les coûts de stationnement dans les hôpitaux ou en améliorant le service de transport jusqu'aux établissements de soins de santé, facilitant ainsi l'accès aux citoyens (Scottish National Party Manifesto, 2007).

Concernant l'éducation, considérée par 15% des citoyens écossais sondés en 2011 comme devant être la priorité absolue du gouvernement, le SNP en fait également une priorité. En effet, le SNP s'engage à garder la gratuité de l'enseignement supérieur aux citoyens écossais, à supporter les jeunes écossais dans leurs projets innovants et à renforcer les standards éducationnels dans l'enseignement (Scottish National Party Manifesto, 2011). Au-delà du fait que l'amélioration de l'enseignement et de l'éducation des citoyens a un objectif vertueux, par la volonté d'améliorer le niveau d'éducation des citoyens, il semble intéressant de souligner que cela peut également avoir des implications à long terme sur la participation électorale : en effet, nous avons vu que les personnes plus éduquées sont celles qui sont le plus susceptible d'aller voter (Blais et Daoust, 2010). Dès lors, en améliorant le système d'éducation, le SNP pourrait, bien évidemment de manière hypothétique, voir son électorat augmenter, celui-ci ayant un niveau d'éducation et d'instruction plus élevé. Bien évidemment, l'amélioration de l'éducation d'une population ne sert pas uniquement un seul parti, mais a une vertu plus générale d'améliorer la participation électorale, de rendre les résultats des élections plus représentatifs, et par conséquent d'améliorer la démocratie.

S'il y a bien un sujet sur lequel le SNP revendique fièrement sa position, c'est l'indépendance. Dans chacun des trois manifestes étudiés dans le cadre de cette hypothèse (2007, 2011, 2021), l'appel à un référendum sur l'indépendance est mentionné. Le SNP, en 2011, critiquait les coupes budgétaires faites par le gouvernement britannique sur la part allouée à l'Écosse (Scottish National Party Manifesto, 2011). Cette revendication d'indépendance trouve un écho particulier aux yeux des citoyens écossais, dont 74,7% des sondés dans l'enquête *Citizenship After the Nation State* estimaient que le gouvernement écossais devait avoir le plus d'influence sur la manière dont l'Écosse était gérée (Henderson et al., 2014). Si nous jetons un coup d'œil aux résultats de l'enquête *Scottish Social Attitudes Survey 2011*, 38% des sondés estiment que tant le gouvernement écossais que le gouvernement britannique a le plus d'influence sur la manière dont l'Écosse est gérée (Ormston & Reid, 2012). Ces chiffres peuvent témoigner de la volonté des citoyens écossais d'une autonomie plus importante de leur gouvernement en terme de gestion. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la participation des citoyens écossais aux élections régionales se justifie au vu de cet enjeu particulièrement important, la question de l'indépendance.

De manière générale, nous avons vu que les priorités soulevées par le SNP sont autant de domaines auxquels les citoyens attachent une attention particulière, certains étant considérés

comme plus importants que d'autres. Par ailleurs, si nous regardons les résultats électoraux du SNP, il est évident qu'en tant que premier parti d'Écosse, tant son idéologie que son programme touchent un grand nombre de citoyens, faisant de lui une force politique majeure, notamment grâce à son discours sur l'indépendance. En effet, au vu de l'attachement particulier des citoyens écossais à leur région, et leur volonté de voir son gouvernement être davantage autonome vis-à-vis du Royaume-Uni, la participation électorale lors des élections régionales reste assez importante, bien que malgré tout inférieure à celle des élections nationales.

Après avoir analysé le cas du *Scottish National Party*, le parti ethno-régionaliste écossais, tentons d'en savoir davantage sur son homologue gallois, le *Plaid Cymru* (PC). La première constatation qui peut être réalisée, en comparaison aux manifestes du SNP, est la faible présence de propositions chiffrées, voire l'absence complète dans le cadre du manifeste de 2007. Bien que cet élément ne décrédibilise pas le parti et ses propositions, nous pouvons nous questionner sur la manière dont les mesures proposées par le PC vont être mises en place et financées. Un autre élément assez intéressant réside dans la taille du manifeste : 36 pages en 2007, 54 en 2011, 126 en 2021. Une hypothèse permettant de comprendre cette augmentation s'illustre peut-être par le fait qu'au fil des années, le PC a progressé sur l'échiquier politique gallois, étant à ses débuts relativement faible en termes de poids électoral, d'où la présence d'un manifeste plus restreint en propositions et en domaines abordés, bien que ceux-ci soient considérablement communs à travers les années.

Un élément marquant des manifestes de 2007 et 2011 témoigne de l'absence totale de discussion ou de proposition relative à l'indépendance du Pays de Galles (*Plaid Cymru* manifesto, 2007). Du point de vue de la population, les citoyens gallois sont en effet moins attachés à une possible indépendance du Pays de Galles vis-à-vis du Royaume Uni, en témoigne leur sentiment d'appartenance à la région plus faible que celui des citoyens écossais, et par conséquent un attachement plus important au Royaume-Uni qu'en Écosse, bien que l'attachement relatif à la région soit assez important (calculé en soustrayant l'attachement au Pays de Galles, à l'attachement au Royaume-Uni) (Henderson et al., 2014). Toutefois, le manifeste de 2011 fait état d'une volonté de renforcer la dévolution au profit du Pays de Galles, dans des domaines comme la fiscalité, les transports ou encore la justice (*Plaid Cymru* manifesto, 2011). En revanche, le manifeste pour les élections de 2021 fait référence à une volonté du *Plaid Cymru* de mettre en place un référendum pour l'indépendance (*Plaid Cymru* manifesto, 2021).

Le *National Survey for Wales* présenté et mobilisé dans l'hypothèse précédente nous a permis d'en savoir davantage sur le degré de satisfaction des citoyens gallois concernant différents domaines comme la santé, l'éducation ou les transports. Voyons ce que le PC émet comme propositions dans ces différents domaines. Sur le système des soins de santé, où les citoyens donnaient une note de 6,4 sur 10 en termes de satisfaction en 2012 (The Welsh Government, 2013), le PC se positionne assez fortement au travers de ses différents manifestes. En effet, ce sujet est un des principaux points soulevés et développés par le parti ethno-régionaliste gallois. Par exemple, le PC proposait en 2007 de créer un *Community Health Service*, avec des infirmières dans les écoles ou encore des contrôles médicaux dans le milieu professionnel (Plaid Cymru manifesto, 2007). De plus, le parti s'engageait à accorder la gratuité des soins de santé aux personnes âgées et porteurs d'un handicap. Dans le manifeste de 2011, le PC s'engageait à améliorer également les soins de santé en augmentant, par exemple, le nombre de médecins généralistes et de dentistes, à améliorer le bien-être des citoyens en développant des *Community Wellbeing Centres*, permettant de procurer aux patients des soins en-dehors des hôpitaux, grâce à une meilleure intégration des soins de santé et des services sociaux (Plaid Cymru manifesto, 2011).

En ce qui concerne les domaines liés à l'économie, le PC est assez peu présent sur ce sujet, particulièrement dans son manifeste de 2007, où il est très difficile d'identifier les grands principes auxquels il adhère et les propositions qu'il soumet. Toutefois, sur la fiscalité, le PC propose de réduire certains impôts, comme ceux prélevés aux entreprises (Plaid Cymru manifesto, 2007). Le programme de 2011 est un peu plus fourni, avec des mesures chiffrées, comme la promesse de créer 50.000 nouveaux emplois et de moderniser les services publics à hauteur de 500 millions de livres (Plaid Cymru manifesto, 2011). Par ailleurs, le programme de 2011 fait référence à la volonté du PC d'obtenir des fonds européens afin de développer des projets d'infrastructures.

Le domaine de l'éducation est lui aussi un sujet très souvent traité par le *Plaid Cymru*, avec certaines propositions. Pour rappel, l'étude de satisfaction parmi les citoyens gallois montraient que l'éducation récoltait une note de 6,4 sur 10 (The Welsh Government, 2013). En matière d'éducation, le PC soutenait, tant en 2007 qu'en 2011, l'amélioration des services liées à l'éducation, via des investissements dans les écoles et les universités, entre autres.

Un élément que le *Plaid Cymru* met en avant, et qui est même un de ses principes fondateurs, est sa volonté de promouvoir la langue galloise et les médias nationaux. En effet, en 2007, le

PC exprimait la volonté d'introduire un nouveau *Welsh Language Act*, permettant de poser les bases d'un État bilingue, et de créer un statut officiel à la langue nationale (Cymru, 2007). En 2011, le PC promettait de travailler avec le Commissaire à la langue galloise, afin d'établir de nouvelles normes en ce qui concerne l'utilisation de la langue galloise dans les services de santé (Cymru, 2011).

De manière générale, les programmes du *Plaid Cymru* répondent à une certaine demande des citoyens gallois, notamment en termes de santé, d'éducation ou encore par rapport à la défense de leur culture et de leur identité. En revanche, les citoyens sont bien moins attachés à une totale indépendance du Pays de Galles, en témoigne leur attachement plus important au Royaume-Uni que celui des citoyens écossais, par exemple. Par ailleurs, les données de l'enquête *Citizenship After the Nation State* montrent que les citoyens gallois sont, malgré la présence d'un parti ethno-régionaliste comme le PC, davantage en faveur d'un contrôle des politiques publiques par le gouvernement britannique, toujours en comparaison avec les citoyens écossais. Cela peut se justifier d'une part, par une dépendance économique plus importante vis-à-vis du Royaume-Uni, et d'autre part, tout simplement par un Index d'autorité régionale plus faible, illustrant parfaitement cette autonomie plus relative.

Après avoir présenté les différentes positions de nos deux partis ethno-régionalistes concernés, comment leurs programmes et leurs propositions en période de campagne électorale se traduisent-ils en termes de pourcentage de vote lors des élections régionales ? Grâce aux données reprises dans l'ouvrage *Regional and National Elections in Western Europe : Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*, d'Arjan Schakel et Régis Dandoy, nous pourrions conclure cette section en mettant en lumière certains éléments :

	SNP	PC
1999	28,01%	29,50%
2003	22,32%	20,38%
2007	31,97%	21,70%
2011	44,70%	18,60%

Tableau 7. Résultats électoraux du SNP et du PC lors des élections régionales (Dandoy & Schakel, 2013)

À la lecture de ces chiffres, plusieurs observations peuvent être établies. Premièrement, et c'est encore davantage le cas aujourd'hui, le SNP est un parti ethno-régionaliste qui recueille un

score relativement important, étant même le plus grand parti d'Écosse devant les partis traditionnels, notamment les travaillistes ou les conservateurs. Dès lors, nous pouvons affirmer que les priorités soulevées par le SNP suscitent auprès de la population écossaise un intérêt important, se traduisant par une participation aux élections régionales importante, et plus particulièrement par un score relativement élevé pour le parti. En revanche, bien que le *Plaid Cymru* au Pays de Galles ait fait partie de certaines coalitions gouvernementales, son score est plus faible que son homologue écossais du SNP : en effet, le PC n'est pas la première force politique au Pays de Galles.

En définitive, bien que les priorités soulevées par les partis du *Scottish National Party* et du *Plaid Cymru* trouvent au sein de leurs populations respectives un intérêt particulier, les implications en termes de participation électorale ne sont pas identiques. En effet, en Écosse, tant grâce au sentiment d'appartenance régionale important, à la volonté des citoyens que leur gouvernement soit davantage indépendant, qu'aux priorités émises dans ses manifestes, le SNP a une grande importance sur l'échiquier politique, en étant la première force politique. Par contre, au Pays de Galles, avec une participation aux scrutins régionaux plus faible qu'en Écosse, un sentiment d'appartenance moins important, une volonté revendiquée moins fortement (l'indépendance n'étant pas mentionnée dans les manifestes du PC en 2007 et 2011), le PC, en tant que parti ethno-régionaliste, ne suscite pas une attention aussi importante que le SNP en Écosse, bien qu'entre 2003 et 2011, il se stabilise autour des 20%, réussissant à monter dans des coalitions gouvernementales. Dès lors, notre hypothèse ne se vérifie qu'à moitié, à savoir davantage dans le cas du *Scottish National Party* que celui du *Plaid Cymru*.

Conclusions générales et perspectives futures

Au travers de ce travail, nous avons tenté d'en savoir davantage sur les processus de régionalisation au Royaume-Uni. Plus précisément, l'objectif était d'identifier les facteurs permettant d'influencer le comportement électoral des citoyens lors des élections régionales. La théorie des élections de second ordre, développée dans les années 80, démontre que les scrutins régionaux, de par une participation électorale plus faible, un vote généralement perçu comme une sanction envers les partis au pouvoir au niveau national et dès lors un score électoral plus important pour des partis émergents ou étant dans l'opposition au niveau national, seraient considérés comme moins important que les scrutins nationaux. Mais après l'étude de nos différents cas, que pouvons-nous dire à ce sujet ?

Dans un premier temps, nous avons tenté de corrélérer l'Index d'autorité régionale, variable permettant d'évaluer l'autonomie régionale, et les taux de participation aux élections régionales en Écosse, au Pays de Galles, en Irlande du Nord et à Londres. Grâce à ce test statistique, nous avons montré qu'il existait une corrélation positive (0,82) entre ces deux variables : une région à RAI plus élevée voit sa participation électorale augmenter (dans trois cas sur quatre). Pour aller plus en détail, et ne pas se limiter à cette observation pauvre en justifications, nous avons tenté de comprendre les motivations des citoyens, notamment vis-à-vis de leur sentiment d'appartenance à leur région. Ainsi, nous avons vu que les citoyens écossais étaient davantage attachés à leur région que les citoyens gallois. Par ailleurs, ces derniers sont moins enthousiastes à l'idée d'une autonomie plus importante de leur gouvernement, contrairement aux citoyens écossais qui eux estiment que leur propre gouvernement est le plus à même de gérer les différentes compétences et politiques publiques qui en découlent. De plus, pour pouvoir également tenter de comprendre la relation entre Index d'autorité régionale et participation politique de l'Irlande du Nord et de la Grande Autorité de Londres, nous avons utilisé le PIB, variable économique, pour comprendre la participation car en effet, il existerait une relation positive entre ces deux variables : un développement économique plus élevé entrainerait une participation plus importante des citoyens (Powell, 1982). De manière générale, même si une étude plus précise serait méritée et permettrait de renforcer notre analyse, nous pouvons affirmer que l'Index d'autorité régionale est un facteur permettant d'influencer (positivement) la participation électorale des citoyens lors des élections régionales.

Dans un second temps, après avoir abordé de manière générale l'autorité régionale, nous avons tenté de voir en quoi la nature et la quantité des compétences dévolues pouvaient avoir une influence sur le comportement électoral des citoyens, et ce en s'intéressant au Pays de Galles et à l'Écosse. Ayant le même score pour le *policy scope*, bien qu'avec quelques différences en termes de compétences dévolues, il semblait intéressant de voir dans quelle mesure certaines compétences pouvaient susciter un intérêt particulier aux yeux des citoyens, se transformant par la suite en une participation électorale plus importante lors des élections régionales. En effet, la théorie des élections de second ordre démontre qu'au vu d'une participation électorale plus faible, de votes sanctionnant les partis au pouvoir au niveau national et par conséquent, une performance électorale des petits partis plus importante, les élections régionales (entre autres) étaient considérées comme moins importante par rapport aux élections nationales.

Toutefois, nous avons pu montrer que, bien que la participation électorale lors des élections nationales reste plus importante tant en Écosse qu'au Pays de Galles, il existait malgré tout quelques nuances à apporter. En effet, nous avons vu que les compétences et domaines étant à la charge des régions étaient autant de domaines trouvant un intérêt plus particulier aux yeux des citoyens, notamment car ceux-ci concernaient des aspects de leur vie quotidienne, comme notamment l'éducation ou la santé. Dans le cas de l'Écosse, nous avons même montré grâce à l'étude *Scottish Social Attitudes Survey : Core Module – Attitudes to Government, The Economy and Public Services in Scotland* que les citoyens sondés considéraient comme devant être la priorité de leur gouvernement devait être de rétablir une situation économique plus favorable, alors même que cette compétence liée aux politiques macro-économiques n'était pas dévolue à leur gouvernement. Le cas gallois a montré que le résultat était plus nuancé, au vu d'une volonté plus faible des citoyens que leur gouvernement soit davantage autonome, malgré un large spectre de compétences dévolues, notamment en termes d'éducation ou de santé.

Ces différents résultats nous permettent de nuancer la réponse à notre hypothèse, montrant qu'en Écosse, le *policy scope* du gouvernement écossais soulevait davantage de réactions positives de la part des citoyens, notamment dans leur satisfaction vis-à-vis de la gestion de leur gouvernement et leur souhait de voir celui-ci être davantage autonome. Ainsi, ce sentiment s'accompagne d'une participation électorale aux scrutins régionaux plus importante qu'au Pays de Galles, mais celle-ci reste malgré tout inférieure à celle des scrutins nationaux. Au Pays de Galles, la participation électorale est également inférieure lors des scrutins régionaux, mais les explications relatives au *policy scope* sont différentes : au contraire de l'Écosse, les citoyens

gallois sont moins en faveur d'un contrôle plus important de leur gouvernement, et soutiennent même dans de certains cas que le gouvernement de Westminster doit être le gestionnaire de certaines compétences.

Enfin, la dernière hypothèse de ce travail avait comme objectif d'étudier plus précisément deux partis ethno-régionalistes, le *Scottish National Party* en Écosse et le *Plaid Cymru* au Pays de Galles, et de voir dans quelle mesure leurs programmes trouvaient au sein de la population un intérêt particulier, se concrétisant dès lors par une participation électorale plus importante. Nous avons vu que le SNP mettait en avant de nombreuses priorités, et plus particulièrement celle liée à la revendication de l'indépendance de l'Écosse. Par ailleurs, cette volonté d'indépendance s'illustre par un sentiment d'appartenance élevé à la région, et la volonté que le gouvernement écossais soit davantage autonome en ce qui concerne la gestion de l'Écosse. De manière générale, les priorités soulevées par le SNP se transforment en un score électoral élevé, faisant de lui le premier parti d'Écosse, ce qui prouve le soutien de sa population, et du fait qu'en effet, les priorités soulevées par le parti trouvent un intérêt particulier aux yeux de sa population. Le cas gallois est encore une fois plus nuancé. En effet, bien que les priorités soulevées par le PC touchent aux intérêts de ces citoyens, notamment en termes de santé et d'éducation, les manifestes de 2007 et de 2011 ne font pas état d'une volonté de référendum d'indépendance, illustrant parfaitement le sentiment d'appartenance plus faible à la région, et le fait que le gouvernement britannique est vu, par une partie des citoyens, comme le niveau le plus approprié pour gérer des domaines comme l'environnement, entre autres. La performance électorale du *Plaid Cymru* témoigne de ce sentiment des citoyens, le parti n'ayant pas la même popularité que son homologue écossais.

De manière générale, nous pouvons identifier plusieurs facteurs permettant d'influencer le comportement électoral, bien que ceux-ci ne s'appliquent pas à l'ensemble de nos cas étudiés, ou du moins de manière récurrente. L'Index d'autorité régionale a montré qu'il existait un lien avec la participation électorale, du moins dans trois des quatre entités abordées. Par ailleurs, le *policy scope* de l'Écosse et du Pays de Galles justifie également une certaine participation aux élections régionales, bien que cela soit plus marqué en Écosse. Pour finir, les priorités soulevées par le *Scottish National Party* trouvent un écho plus important aux yeux des citoyens écossais, se transformant en un score électoral plus fort également, contrairement aux priorités du *Plaid Cymru*, touchant malgré tout la population galloise, mais se témoignant par un score électoral plus faible.

L'objectif, grâce à cette étude comparée, était de montrer que bien que la théorie des élections de second ordre a quelque peu évolué dans ses résultats. En effet, les citoyens sont davantage intéressés par ce niveau de pouvoir, et même plus impliqués en termes de sentiment d'appartenance, d'importance accordée aux différentes compétences et domaines pouvant influencer leur quotidien et même donc en termes de participation électorale. Toutefois, une des principales affirmations de cette théorie reste malgré tout vérifiée : la participation électorale aux élections nationales reste plus importante que celle des élections régionales. Ceci témoigne de la solidité de la théorie présentée par Reif et Schmitt dans les années 80. Cependant, nous avons tenté de montrer que ce rapport de force n'est pas si déséquilibré, et qu'il existe une vraie appropriation de ce niveau de pouvoir par les citoyens au Royaume-Uni.

Malgré la vérification de la principale observation faite par la théorie des élections de second ordre, à savoir que les scrutins nationaux présentent une participation électorale supérieure à celle des scrutins régionaux, les raisons d'une telle différence peuvent être nuancées. En effet, les citoyens, dans le cadre du Royaume-Uni, marquent désormais un réel intérêt pour les thématiques liées à la politique régionale, les considérant comme importantes dans leur quotidien. Tant le renforcement de l'autorité régionale que les campagnes menées par les partis ethno-régionalistes sur ces thématiques, accentuent cette observation sur le comportement des citoyens.

Plusieurs perspectives sont toutefois identifiables, et ce afin de dégager des tendances plus précises sur le sujet qui a été traité tout au long de ce travail. En effet, des questions persistent : dans le cas où des données auraient été disponibles pour Londres ou l'Irlande du Nord, nos observations auraient-elles été renforcées, ou bien aurait-on vu un changement de résultat ? La question se pose également dans le cas où des données plus récentes auraient été disponibles. De plus, que vont donner les projets de référendum proposés, notamment en Écosse où la Première Ministre Nicola Sturgeon, a annoncé vouloir le mettre en place prochainement. Le Pays de Galles vivra-t-il également un événement important dans son histoire, avec une probable indépendance ? Nombreuses sont les questions qui mériteraient une attention particulière à un sujet très ancré dans le quotidien non pas seulement du Royaume-Uni, mais également d'une certaine partie des pays européens, de manière plus large.

Bibliographie

- Alonso, S. (2012). *Challenging the State : Devolution and the Battle for Partisan Credibility - A Comparison of Belgium, Italy, Spain and the United Kingdom*. Oxford: Oxford University Press.
- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London: Verso.
- Black, J. (1991). Reforming the context of the voting process in Canada: Lessons from other democracies. In Bakvis H. (ed.), *Voter turnout in Canada*. Toronto: Dundurn Press.
- Blais, A. (2000). *To Vote or Not to Vote? The Merits and Limits of Rational Choice Theory*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Blais, A., & Carty, R. K. (1990). Does proportional representation foster voter turnout? *European Journal of Political Research*, 18, 167-181.
- Blais, A., & Daoust, J.-F. (2020). *The Motivation to Vote : explaining electoral participation*. Vancouver: UBC Press.
- Blais, A., & Dobryznska, A. (1998). Turnout in electoral democracies. *European Journal of Political Research*, 33, 239-261.
- Blais, A., & Galais, C. (2016). Measuring the Civic Duty to Vote: A Proposal. *Electoral Studies*, 41, 60-69.
- Brancati, D. (2007). The Origins and Strengths of Regional Parties. *British Journal of Political Science*, 38, 135-159.
- Broughton, D. (2021a). Plaid Cymru. Retrieved from <https://www.britannica.com/topic/Plaid-Cymru>
- Broughton, D. (2021b). Scottish National Party. Retrieved from <https://www.britannica.com/topic/Scottish-National-Party>
- Clarke, H. D., Sanders, D., Stewart, M. C., & Whiteley, P. (2004). *Political Choice in Britain*. Oxford: Oxford University Press.
- Cornelis, M. (2017). *Les facteurs explicatifs du succès des partis régionalistes conservateurs en Europe occidentale. Une étude comparée : Belgique – Italie (1980-2017)*. Université de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Cutler, F. (2008). One voter, two first-order elections?, *Electoral Studies*, 27, 492–504.
- Dandoy, R. (2010). Ethno-regionalist parties in Europe : a typology. *Perspectives on Federalism*, 2, 194-220.

- Dandoy, R., & Sandri, G. (2008). I programmi elettorali dei partiti regionalisti europei: un'analisi comparata. *Quaderni dell'osservatorio elettorale*, 59, 63-94.
- Dandoy, R., & Schakel, A. H. (2013). *Regional and National Elections in Western Europe : Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*: Palgrave Macmillan.
- Deacon, R. (2012). *Devolution in the United Kingdom*: Edinburgh University Press.
- Deschouwer, K. (2006). Political Parties as multi-level organizations. In R. Katz, W. Crotty, & (eds) (Eds.), *Handbook of Party Politics* (pp. 291-300). London: Sage.
- De Winter, L. (1998). Conclusion : A Comparative Analysis of the Electoral, Office and Policy Success of Ethnoregionalist parties. In L. De Winter, H. Türsan, & eds., *Regionalist Parties in Western Europe*. New-York: Routledge.
- De Winter, L. (2006). Introduction: Autonomist Parties in European Politics. In L. De Winter, M. G.-R. Cachafeiro, P. Lynch, & B. Acha (Eds.), *Autonomist Parties in Europe : identity politics and the revival of the territorial cleavage* (pp. 11-30). Barcelona: ICPS.
- De Winter, L., Türsan, H., & eds. (1998). *Regionalist Parties in Western Europe*. London and New York: Routledge.
- Downs, A. (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper.
- Franklin, M. (2004). *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Geys, B. (2006). Explaining voter turnout : A review of aggregate-level research. *Electoral Studies*, 25, 637-663.
- Griffiths, S., & Leach, R. (2018). *British Politics*. London: Palgrave.
- Henderson, A., Jeffery, C., & Wincott, D. (2014). *Citizenship After the Nation State : Regionalism, Nationalism and Public Attitudes in Europe*. New York: Palgrave Macmillan.
- Hooghe, L., Marks, G., Schakel, A. H., Niedzwiecki, S., Osterkatz, S. C., & Shair-Rosenfield, S. (2016). *Measuring regional authority : a postfunctionalist theory of governance* (Vol. 1). Oxford: Oxford University Press.
- Keating, M. (2010). *The Government of Scotland: Public Policy Making after Devolution*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Leighley, J., & Nagler, J. (2014). *Who Votes Now? Demographics, Issues, Inequality, and Turnout in the United States*. Princeton: Princeton University Press.
- Lipset, S. M., & Rokkan, S. (1990). Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments. In P. Mair (Ed.), *The West European Party System* (pp. 91-138). Oxford.

- Masseti, E., & Schakel, A. H. (2013). Ideology Matters : Why Decentralization Has a Differentiated Effect on Regionalist Parties' Fortunes in Western Democracies. *European Journal of Political Research*, 52, 797-821.
- Mazzoleni, O., & Mueller, S. (2016). Introduction : Explaining the policy success of regionalist parties in Western Europe. In *Regionalist Parties in Western Europe : Dimensions of success* (pp. 1-21). Abingdon: Routledge.
- Mueller, D. (2003). *Public Choice III*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Müller-Rommel, F. (1998). Ethnoregionalist parties in Western Europe. Theoretical considerations and framework for analysis. In L. D. Winter, H. Tursan, & (eds.), *Regionalist Parties in Western Europe* (pp. 17-27). London and New York: Routledge.
- O'Neill, K. (2005). *Decentralizing the State Elections, Parties, and Local Power in the Andes*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ormston, R., & Reid, S. (2012). *Scottish Social Attitudes Survey 2011 : Core Module - Attitudes to Government, The Economy and Public Services In Scotland*. Retrieved from
- Panizza, U. (1999). On the Determinants of Fiscal Centralization : Theory and Evidence. *Journal of Public Economics*, 74, 97-139.
- Plaid Cymru. (2007). *Plaid Cymru Manifesto : Seven for '07*.
- Plaid Cymru. (2011). *Ambition is Critical: A Manifesto for a Better Wales*.
- Plaid Cymru. (2021). *Plaid Cymru Manifesto 2021: Let Us Face the Future Together*.
- Powell, G. B. (1982). *Contemporary democracies : Participation, stability and violence*. Cambridge: Harvard University Press.
- Premdas, R. R., Samarasinghe, R., & Anderson, A. B. (1990). *Secessionist movements in comparative perspective*. London: Printer Publishers.
- Prior, M. (2010). You've Either Got It or You Don't? The Stability of Political Interest Over the life Cycle. *Journal of Politics*, 72, 747-766.
- Reif, K., & Schmitt, H. (1980). Nine Second-Order National Elections - A Conceptual Framework For The Analysis Of European Election Results. *European Journal of Political Research*, 3-44.
- Rosenstone, S. J. (1982). Economic adversity and voter turnout. *American Journal of Political Science*, 26, 25-46.
- Sauger, N. (2015). Élections de second ordre et responsabilité électorale dans un système de gouvernance à niveaux multiples. *Revue européenne des sciences sociales*, 21-47.
- Schakel, A. H., & Jeffery, C. (2012). Are Regional Elections really 'Second-Order' Elections? *Regional Studies*, 47, 1-20.

- Schrijver, F. J. (2006). *Regionalism after Regionalisation. Spain, France and the United Kingdom*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Scottish National Party. *Scottish National Party Manifesto*. (2007).
- Scottish National Party. *Scottish National Party Manifesto*. (2011).
- Scottish National Party. *Scottish National Party Manifesto: Scotland's Future*. (2021).
- Sorens, J. (2005). The Cross-Sectional Determinants of Secessionism in Advanced Democracies. *Comparative Political Studies*, 38 (304-326).
- The Scottish Government. (2014). *Scottish Planning Policy*.
- The Scottish Government. (2016). *Delivering excellence and equity in Scottish education: a delivery plan for Scotland*.
- The Scottish Government. (2019). *Neurological care and support: framework for action 2020-2025*.
- Local Governance (Scotland) Act. (2004).
- The Welsh Government. (2013). *National Survey for Wales: April 2012 - March 2013*.
- Thorlakson, L. (2007). An Institutional Explanation of Party System Congruence : Evidence from Six Federations. *European Journal of Political Research*, 46, 69-96.
- Verba, S., & Nie, N. H. (1972). *Participation in America: Political democracy and social equality*. New York: Harper and Row.
- Wolff, S. (2004). Managing and settling ethnic conflicts. In U. Schneckener, S. Wolff, & (eds.) (Eds.), *Managing and Settling Ethnic Conflicts. Perspectives on Successes and Failures in Europe, Africa and Asia* (pp. 1-17). London: Hurst & Company.
- Wolfinger, R. E., & Rosenstone, S. J. (1980). *Who votes?* New Haven/London: Yale University Press.

Résumé

La théorie des élections de second ordre, développée dans les années 80, établit une catégorisation entre les différents types de scrutins, de par leurs enjeux ou encore leurs taux de participation. Toutefois, les processus de régionalisation ont renforcé l'autorité du pouvoir régional au sein des États, questionnant la relation que les citoyens ont avec ce niveau de pouvoir. En effet, diverses enquêtes soulignent un sentiment d'appartenance à la région grandissant, remettant dès lors en cause l'influence du niveau national. En outre, les revendications d'indépendance ou d'autonomie faites par les partis ethno-régionalistes jouent également un rôle dans cette modification du rapport entre centre et périphérie. Dans le cadre d'une étude comparée au sein du Royaume-Uni, pour la période allant de 1999 à 2012, l'objectif de ce travail est donc d'identifier les facteurs propres à la régionalisation pouvant avoir une influence sur le comportement électoral des citoyens lors des élections régionales.

Mots-clés

Régionalisation, élections de second ordre, autorité régionale, participation électorale, Royaume-Uni

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad